



# BILAN qualitatif 2023



## **ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /**

Association « loi 1901 », reconnue d'intérêt général

10 rue Jeannot 54000 Nancy  
[www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)

Président : Eric Mutschler  
Secrétaire : Isabelle Kauffmann  
Trésorier : Pierre Courbet

Déléguée générale : Chantal Pradines



## Sommaire

1. COLLOQUE INTERNATIONAL .....	4
1.1. Contexte .....	4
1.2. Objectifs .....	4
1.3. Conception et programme .....	4
1.4. Déroulement .....	5
1.4.1. Dimanche : accueil des intervenants et découverte des allées de l'Aude.....	5
1.4.2. Lundi et mardi : colloque en salle .....	5
1.5. Organisation du colloque .....	6
1.5.1. Prise en charge par le Conseil départemental de l'Aude.....	6
1.5.2. Prise en charge par ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ .....	7
1.6. Moyens humains .....	8
1.7. Audience.....	8
1.8. Appréciations .....	9
1.9. Prolongements du colloque .....	10
1.9.1. Plantation .....	10
1.9.2. Diffusion du contenu du colloque.....	11
1.9.3. Itinéraires touristiques / itinéraire culturel .....	11
1.9.4. Déclaration de Carcassonne.....	11
2. RENCONTRES NATIONALES DES ACTEURS DES ALLÉES D'ARBRES .....	12
2.1. Contexte .....	12
2.2. Concept et objectifs .....	12
2.3. Les Rencontres nationales 2023.....	12
2.4. Organisation des Rencontres 2023 .....	13
2.4.1. Prise en charge par la commune de Châlons-en-Champagne .....	13
2.4.2. Prise en charge par ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ .....	13
2.5. Moyens humains .....	14
2.6. Audience.....	14
2.7. Appréciations .....	14
2.8. Retombées / Prolongement .....	14
2.9. Le « club » des Acteurs des allées d'arbres O4. ....	14
3. OBSERVATOIRE ARTISTIQUE DE L'ALLEE DE TRAMPOT .....	15
3.1. Contexte .....	15
3.2. Concept et objectifs .....	15

3.3.	L'Observatoire artistique 2023.....	15
3.4.	Moyens humains .....	15
3.5.	Audience.....	16
3.6.	Appréciations .....	16
3.7.	Poursuite et prolongement de l'Observatoire .....	16
4.	MÉMENTO POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE L350-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT	17
4.1.	Contexte .....	17
4.2.	Concept et objectifs .....	17
4.3.	Le Mémento .....	17
	4.3.1. Mémento complet .....	17
	4.3.2. Mémento résumé .....	18
4.4.	Moyens humains .....	18
4.5.	Public .....	18
4.6.	Appréciations .....	18
4.7.	Suite prévue .....	19
5.	BANDE DESSINÉE.....	19
6.	PARTENARIATS.....	19
7.	COMMUNICATION .....	20
7.1.	Les canaux de communication .....	20
7.2.	Retombées .....	21
	7.2.1. Annonce d'évènements (sous forme d'actualités / intégration dans les agendas).....	21
	7.2.2. Compte-rendu d'évènements ou d'actions .....	22
	7.2.3. Présentation générale.....	22
ANNEXE	.....	23

# 1. COLLOQUE INTERNATIONAL

## 1.1. Contexte

ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/ est seule à proposer, en France, des colloques sur le thème des allées, avec des sujets de portée internationale, originaux.

Le colloque de 2024, sur la beauté et la vie, est parti du constat suivant :

- La protection des allées est entravée par les politiques de sécurité routière dites de « la route qui pardonne », consistant à éviter tout obstacle latéral susceptible d'aggraver une sortie de chaussée.
- La sécurité est une aspiration fondamentale de tous, mais les besoins humains sont multiples.
- La beauté, indissociable de l'histoire des allées et de leur perception aujourd'hui, est essentielle pour la vie mais n'est, globalement, pas prise en compte dans les politiques publiques.

## 1.2. Objectifs

- O1. Donner aux décideurs des arguments et un outil pour s'affranchir du concept de « la route qui pardonne » pour les allées d'arbres
- O2. Faire comprendre la dimension esthétique des allées et son potentiel aujourd'hui
- O3. Montrer la dimension internationale des allées
- O4. Montrer en quoi la vie dépend des arbres et des allées (notamment de la beauté)
- O5. Amorcer un réseau d'acteurs territoriaux sur la thématique itinéraires touristiques / itinéraire culturel européen
- O6. Favoriser l'interdisciplinarité et les échanges entre universitaires, praticiens et société civile
- O7. Partager les connaissances avec le plus grand nombre
- O8. Soutenir l'engagement du Conseil départemental de l'Aude en matière d'arbre et de paysage

## 1.3. Conception et programme

Voir le programme en annexe (p. 25).

Le colloque a été conçu en prenant comme fil conducteur la lettre du président de la République française Pompidou de 1970, qui aborde précisément la question de la sécurité routière et des allées d'arbres et fait intervenir la notion de beauté (voir Annexe, p. 24).

- Un programme qui articule histoire, environnement, santé, sécurité, éthique, tourisme (objectifs O1. O2. O3. O4. O5. O8. ) mais aussi témoignages O6.
- Difficultés : identifier des intervenants dans des thématiques extérieures aux allées, apprécier les convergences entre leurs travaux et les allées d'arbres, parvenir à les contacter
- 28 intervenants (en incluant le président d'ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/, la présidente du Conseil départemental de l'Aude et ses deux vice-présidents), sur une centaine d'intervenants potentiels approchés
- 11 pays représentés (Allemagne, Belgique, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie, Lituanie, Norvège, Pologne, Suède, Ukraine) O3.
- Elargissement à des pays ou acteurs absents via la session « Allées coup de cœur » O3.



*Exemples des allées « coup de cœur » : République tchèque, pour parler d'ARNIKA, active dans la protection des allées, et Pays-Bas, pour parler d'amoureux des allées dans la société civile O3. O6.*

- Profil des intervenants diversifié : architecte, paysagiste, géographes, spécialiste de communication, expert en arboriculture, psychologue, philosophe, professionnel du tourisme, médecin, spécialiste de management du risque..., O1. O2. O4. O5.
- Mélange d'universitaires, de praticiens et de personnes issues de la société civile O6.

- Dimension humaine, avec les histoires derrière les allées « coup de cœur » et avec l'intégration de témoignages sur l'importance de la beauté pour la vie O4.
- Dimension de solidarité avec deux intervenantes ukrainiennes
- Deux langues : français et anglais O1. O3. O7.
- Colloque filmé (deux bandes son) pour mettre l'ensemble à disposition du public en 2024 O1. O7.
- Déclaration finale sur la sécurité routière et les allées d'arbres, outil concret pour leur préservation O1. O7

## 1.4. Déroulement

### 1.4.1. Dimanche : accueil des intervenants et découverte des allées de l'Aude

Le colloque s'est déroulé un lundi et un mardi. Ceci permettait d'accueillir les intervenants internationaux le dimanche et de leur faire découvrir, ainsi qu'aux participants inscrits, les paysages d'allées audoises. O6. O8.

Cette journée a été organisée par le Conseil départemental de l'Aude, voir 1.5.

- 41 participants à la visite
- Important temps d'échanges informels O6.
- Occasion, pour le CD de l'Aude, d'identifier en amont des allées à potentiel touristique O5. O8.



Route départementale



Impressionnantes allées du seuil de Naurouze



Echanges (intervenants et organisateurs)



Echanges (participants, intervenants et interprète)



### 1.4.2. Lundi et mardi : colloque en salle

La réussite du précédent colloque a permis de reconduire certains choix (format des interventions, pauses, animation, salle).

- Lisibilité et rigueur du programme O6. O7., passant des bienfaits de l'arbre en général à ceux des allées (session « Vie des arbres, vie des hommes »), du passé au présent (sessions « Les allées d'arbres et leur beauté » et « Prendre en compte la beauté des allées d'arbres »), des questions de risque à celles de vie (sessions « Risque, sécurité, comportement » et « La beauté source de vie ») pour s'achever par un geste symbolique : la « Déclaration de Carcassonne »
- Aspect vivant, par la variété des formes d'intervention : exposés de 20', sessions se concluant par un intervenant apportant un regard extérieur (« Grand témoin »), intermède sur le vote des allées « coup de cœur », témoignages de 10' entrecoupés de textes lus, session d'échanges autour de la Déclaration de Carcassonne
- Qualité de l'animation, avec une forte chaleur humaine, permettant une bonne participation O6.
- Pauses confortables, rythmant le déroulement, intermède musical avant le dîner O6.
- Unité de lieu (salle unique pour colloque, pauses, repas - y compris dîner du lundi soir -, concert) bénéfiques pour la maximisation et la continuité des échanges informels O6.
- Qualité du lieu (salle et jardin extérieur) et volume de la salle, indispensables pour permettre l'unité de lieu et assurer suffisamment de fluidité entre l'espace « écoute » et l'espace « pause » O6.
- Participants et orateurs au même niveau pour une meilleure « prise » entre intervenant et public



Orateur et public au même niveau

Animation efficace et dans la bonne humeur

Participation du public



Petits groupes de discussion



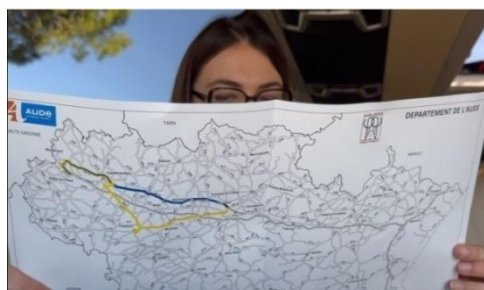
Pause à l'arrière de l'espace « écoute »

## 1.5. Organisation du colloque

### 1.5.1. Prise en charge par le Conseil départemental de l'Aude

L'engagement politique du Conseil départemental de l'Aude pour ses allées d'arbres, mesuré lors des Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres à Toulouse en 2022, a été déterminant dans la décision d'organiser le colloque international à Carcassonne.

L'organisation du colloque a ainsi été partagée avec le Conseil départemental, avec une implication remarquable de Sabine Caussinus, chargée du projet « arbre et paysage » du département.



Carte avec l'itinéraire de visite du dimanche



Affichettes dans les présents du CD et balisage



La salle



Une restauration pratique et de qualité

Le Conseil départemental de l'Aude a :

- assuré les impressions (affiches, livrets d'accueil, badges, cavaliers)
- partagé avec ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ la communication externe (voir p. 20). Cela a été l'occasion, pour le département, d'acquérir des photos des allées audoises (ce qui manquait) et d'impliquer pour cela le personnel des routes 08. 05.

- assuré toute la logistique concernant l'hébergement des intervenants (du samedi au mercredi) et leurs navettes jusqu'au conseil départemental ainsi que leur restauration (dimanche midi au Conseil départemental, dimanche soir au restaurant dans la Citadelle de Carcassonne)
- assuré la restauration de l'ensemble des intervenants et participants inscrits pendant le colloque (lundi et mardi)
- organisé O5. et assuré la visite du dimanche
- pris en charge l'animation musicale du lundi soir
- mis à disposition les locaux, avec tous les équipements de projection et sonorisation et le personnel (régie son, personnel de sécurité), ainsi que le balisage
- assuré une couverture photographie partielle de l'évènement
- organisé une plantation symbolique (voir p. 10)

### 1.5.2. Prise en charge par ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/

ALLEES - AVENUES /allées d'avenir/ a :

- conçu le contenu et le programme du colloque, avec la recherche des intervenants
- géré toutes les relations, en français et en anglais, avec les intervenants (cadre des interventions, récupération des biographies / photos / résumés / diaporamas, interface avec le Conseil départemental pour l'hébergement / dimanche...)
- pris en charge les déplacements des intervenants (informations transports, navettes gare, dépenses)
- assuré la conception des visuels
- assuré la communication externe (voir p. 20)
- conçu l'interface d'inscription en ligne (en français et en anglais), avec mise en place d'une solution de covoiturage, et géré les inscriptions et post-inscriptions (attestations de présence, factures)
- assuré la logistique pour les bénévoles et les prestataires
- assuré la conception et la réalisation du livret d'accueil (48 pages comportant programme, biographies, résumés des interventions), badges, cavaliers
- assuré la traduction des documents en anglais
- assuré l'accueil des participants / gestion des casques audio
- assuré l'animation du colloque et géré les projections
- assuré la documentation photographique sur deux jours O7.
- assuré la prise de vues pour la réalisation des films du colloque (sur trois jours) O7.
- fourni un service d'interprétariat français / anglais (avec cabine et enregistrement des deux bandes son pour les films) O7.



#### BIOGRAPHIES ET RÉSUMÉS BIOGRAPHIES & ABSTRACTS



**Giedrė GODIENĖ**

Géographe du paysage, maître de conférence à l'Université de Vilnius.  
Faculté de chimie et des sciences de la terre  
Landscape geographer, Assistant professor at Vilnius University. Faculty of  
Chemistry and Geosciences

*Giedrė Godienė, titulaire d'un doctorat en géographie du paysage, est une chercheuse passionnée par la protection des arbres et des allées d'arbres en Lituanie. Elle enseigne au département de géographie et d'aménagement du territoire de l'Institut des géosciences de l'université de Vilnius. Ses recherches portent sur les politiques du paysage, l'esthétique, les villes et leurs espaces verts, et la perception du paysage par le public. Elle est co-auteur de Methodology of Visual Pollution Assessment for Natural Landscapes (2022), d'un projet consacré à la gestion durable des paysages routiers en 2013, etc. Giedrė travaille en tant que spécialiste du paysage, formatrice, mais aussi praticienne, elle organise et met en œuvre divers processus de participation du public. Pendant 10 ans et jusqu'en 2014, Giedrė a été responsable de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage en Lituanie, au sein du ministère de l'Environnement. Elle est l'une des expertes et défenseuses les plus actives de ce traité, agissant en tant qu'universitaire, membre d'une ONG et de la communauté locale.*

*Giedrė Godienė, PhD, is a landscape geographer, researcher and enthusiast of tree and tree avenue protection in Lithuania. She teaches at the Department of Geography and Land Management at the Institute of Geosciences, Vilnius University. Her research interests are: landscape policy, aesthetics, cities and their green spaces, and public perception of landscape. She is co-author of Methodology of Visual Pollution Assessment for Natural Landscapes (2022), Project, dedicated to the Sustainable road landscape management in 2013, etc. Giedrė works as landscape expert, educator, also practitioner, organizes and implements various public participation processes. Working at the Ministry of Environment, Giedrė was responsible for the implementation of the European Landscape Convention in Lithuania for 10 years, up until 2014. She is one of the most active experts and advocates of this treaty, acting as academic, and as a member of an NGO and of the local community.*

Livret l'accueil, et extrait d'une page du livret



Accueil



Dans la cabine d'interprétariat



Caméras

## 1.6. Moyens humains

Le Conseil départemental de l'Aude a mis à disposition :

- une chef de projet pendant 3 mois
- personnel de sécurité, personnel de restauration, régie son, restauration, chauffeurs, photographe pendant le colloque.

Le travail d'ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ a été assuré :

- en amont, par 6 bénévoles, en charge de la réflexion stratégique, de la validation du contenu / programme / budget
- sur place, par 6 bénévoles, en charge de l'accueil et de l'accompagnement des intervenants et participants.
- par des prestataires pour les tâches nécessitant des compétences professionnelles et/ou un relationnel particulier : montage du programme, recherche d'intervenants, recherche de fonds, traductions, interprétariat, création graphique, communication, animation du colloque, prises de vues, réalisation du livret d'accueil, gestion des inscriptions /attestations de présence / factures

## 1.7. Audience

88 personnes au total ont participé physiquement au colloque ; 4 intervenants intervenaient à distance pour des raisons de guerre, de santé, de transports ou de disponibilité.

- Présence remarquable et remarquable des élus du Conseil départemental de l'Aude, confirmant leur engagement pour les allées : présidente présente une demi-journée avec une forte interaction avec les participants, deux vice-présidents réellement attentifs présents pendant la totalité des trois jours O1.
- Engagement du département confirmé par la présence de 12 agents du département, principalement du service des routes O1.



Hélène Sandragne, présidente du Conseil départemental de l'Aude



Francis Morlon, vice-président délégué à la transition écologique



Tamara Rivel, vice-présidente déléguée aux routes et mobilités



- Public au profil diversifié : architecte, paysagiste, urbaniste, gestionnaire routier, expert en arboriculture, gestionnaire de patrimoine arboré, conservateur du patrimoine, journaliste, acteur du tourisme et du patrimoine culturel, membre d'associations de protection des arbres et des paysages, élu (communes / départements) O6.
- Parapublic, public, privé, associatif O6.

## 1.8. Appréciations

- Qualité de l'accompagnement des intervenants
  - « *This is the first time for me, when the moderator cares so much about my presentation to be better. Thank you so much for your help !* »
  - « *Dear Chantal, you have done all my job ;-).* »
- Qualité de l'organisation
  - « *Troligen den mest välorganiserade konferensen som vi varit på.* » (Probablement la conférence la mieux organisée à laquelle nous ayons jamais participé)
  - « *félicitations à toute cette équipe formidable et merci* »
  - « *Det var en välorganiserad konferens som ni ordnat. Imponerad!* » (La conférence que vous avez montée était bien organisée ! Je suis impressionné !)
- Pertinence du colloque, de sa thématique et du lieu
  - « *Merci beaucoup pour ce colloque de Carcassonne, une super initiative sur les allées d'arbre et surtout contre la route qui "pardonne".* » O1.
  - « *On était un groupe exclusivement composé de personnes des routes. On ne peut que partager le constat et l'enjeu. Forcément c'était très enrichissant parce que ça nous a ouvert les yeux sur des pratiques. On n'a pas du tout l'habitude. On s'est toujours retranché derrière des règles qui étaient fixées notamment par le Cerema, avec des mesures d'implantation des arbres à 4m/7m de la chaussée. Et on entend tout à fait cette nouvelle vision des choses. Et donc ça va être vraiment une remise en question pour nous.* » O1.
  - « *Je tiens encore à vous remercier pour votre implication dans ce colloque et plus largement dans la cause des allées d'arbres, entre autres...* »
  - « *Many thanks for your vision to organize this and all of the effort that you and your collaborators made.* »
  - « *Incroyable implication du CD (Sabine) avec la présence pendant 3 jours de 2 VP et de la présidente, toute une 1/2 journée !* »
- Qualité du contenu
  - « *Je tenais à vous dire le grand plaisir que j'ai eu à y assister, tant du point de vue de la qualité des contributions que de celle des rencontres et des échanges plus informels. La diversité des profils et des approches qui s'y sont croisées est une vraie richesse.* » O6.
  - « *Vi vill gärna tacka för en väldigt inspirerande och intressant konferens.* » (Nous tenons à remercier pour une conférence extrêmement inspirante et intéressante)
  - « *un immense merci pour ces 3 jours passionnants* »
  - « *on a beaucoup appris et reçu* »
  - « *The colloque in Carcassone was extremely interesting and stimulating for us* »
  - « *le nombre des nationalités présentes était top ! C'est une dimension à préserver absolument* » O3.
  - « *C'était passionnant et si d'autres colloques se déroulent l'an prochain je reviendrai* »
  - « *That was really an amazing symposium with great speakers and people* »
- Qualité des échanges / expérience humaine
  - « *Ce furent trois jours intenses de conférences mais aussi de partage et de rencontres.* » O6.
  - « *Je suis venue par intérêt et démarche personnelle à mes frais. Je saisis cette occasion pour vous remercier de permettre à des gens comme moi, c'est à dire de simples citoyen.nes, de participer à ce genre d'événement.* » O6.
  - « *Härliga människor, intressanta föredrag, jättegod mat och trevlig stämning.* » (Des gens merveilleux, des présentations intéressantes, une nourriture excellente, une ambiance agréable)
  - « *Ce fut un plaisir de vous rencontrer tous et de côtoyer tous ces professionnels de différents horizons.* » O6.

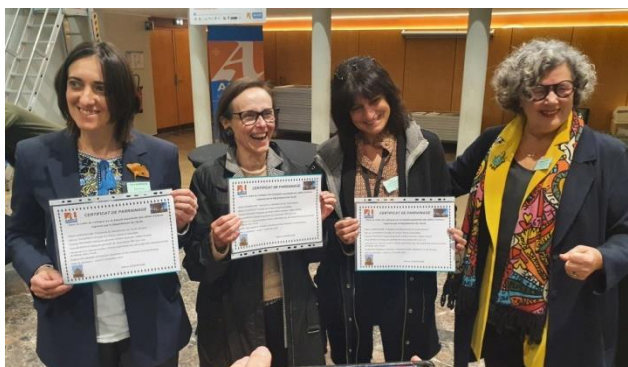
- « *Tellement passionnant ! Tellement Humain, avec un H majuscule, comme à Humus. On a tellement besoin de l'un comme de l'autre. De bien belles rencontres nourries par des interventions de haute volée. Historiens, philosophe, médecin, architecte, paysagiste, chercheurs, géographe, chargées de mission en tourisme, en communication, en développement durable, en conservation de la nature, professeurs, spécialistes de la sécurité routière... j'en oublie. Merci à eux ! Elles et ils sont venus d'Allemagne, d'Angleterre, d'Ukraine, de Pologne, de Norvège, de Suède, de Belgique, de Lituanie et nous ont parlé du Canada, d'Italie, d'Ukraine. Merci à ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/, merci à Tamara Rivel et Francis Morlon d'avoir rendu l'évènement possible. Je serai présent au prochain, et à tous les autres à venir.* » O6.
- Ouverture de nouvelles perspectives
  - « *Je m'étais dit : pas sûr que ce colloque soit pour moi ; ça va planer. Non, au contraire, j'ai adoré !* » O6.
  - « *J'ai beaucoup apprécié le colloque qui nous a ouvert des perspectives même si notre bataille contre l'abattage de nos platanes n'est pas gagnée* »
  - « *Ce matin, j'ai compris que les allées, c'est les arbres ET les hommes* » O4.
  - « *Je serais heureux que vous me teniez au courant des suites et des prolongements.* »
  - « *J'attends avec impatience tous les retours de ce colloque et la suite du travail déjà bien engagé !* »
  - « *Jag ska berätta om konferensen på nästa nationella allémöte och då bland annat diskutera intresse för att genomföra en konferens i Sverige och intresset för Cultural Route.* » (Je parlerai de la conférence à l'occasion de la prochaine rencontre nationale sur les allées et j'aborderai notamment l'intérêt pour organiser une conférence en Suède et l'intérêt pour un itinéraire culturel.) (membre du groupe national suédois réunissant les administrations des routes et de l'environnement sur les allées) O5.
  - « *Nous nous ferons le relais des communications du colloque aux prochaines nuits doctorales qui se tiendront début mars* » O7.
  - « *I am planning to [speak about the Carcassonne meeting] with our responsible authorities* » (ancienne déléguée de la Lituanie à la conférence de la Convention européenne du paysage) O5.

## 1.9. Prolongements du colloque

### 1.9.1. Plantation

Le premier prolongement, impromptu, a été à l'initiative du Conseil départemental de l'Aude.

Réalisant l'importance des témoignages des deux intervenantes ukrainiennes, Yana Bobrova, présente, et Oleksandra Sladkova, en visioconférence à Lviv, la présidente du Conseil départemental a marqué sa solidarité par la plantation d'un arbre (charme houblon) devant le Conseil départemental. Il sera pour longtemps un témoignage vivant du colloque et des liens tissés à cette occasion.



*Tamara Rivel, vice-présidente du Conseil départemental, et les trois marraines de l'arbre planté, Yana Bobrova, Chantal Pradines et Sabine Caussin*



*Hélène Sandragne, présidente du Conseil départemental, entourée de deux marraines*

### 1.9.2. Diffusion du contenu du colloque

Pour permettre une diffusion maximale du contenu du colloque, diverses actions sont prévues et déjà engagées :

- Mise en ligne du livret d'accueil (biographies et résumés des intervenants) et des diaporamas sur le site [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu) O1. O2. O3. O4. O7.
- Mise en ligne des vidéos des présentations sur la chaîne Youtube de l'association et accès via le site internet O1. O2. O3. O4. O7.
- Réalisation des actes du colloque, qui seront enrichis de témoignages complémentaires qui n'ont pas été présentés au colloque faute de temps. Ils seront également disponibles en ligne sur le site [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu) O1. O2. O3. O4. O7.

### 1.9.3. Itinéraires touristiques / itinéraire culturel

A l'issue de la journée du lundi, l'intervention du « grand témoin » Elodie Gray a confirmé la pertinence de la perspective d'itinéraires touristiques axés autour des allées / d'un itinéraire culturel européen

- 18 personnes (de France, Allemagne, Lituanie, Ukraine) sont intéressées à participer à un groupe de travail sur le sujet O5.
- En amont du colloque, Łukasz Przybylak, président de l'itinéraire culturel européen des jardins historiques s'est dit prêt à coopérer O5.
- A l'issue du colloque, Robert Philippart, coordinateur du patrimoine naturel au ministère de la culture du Luxembourg, s'est également dit intéressé par le groupe de travail O5.

### 1.9.4. Déclaration de Carcassonne

La « Déclaration de Carcassonne » (voir Annexe p. 27) est un texte qui synthétise les éléments abordés lors du colloque : la nécessité des allées d'arbres pour la vie et la pertinence (et la nécessité) d'abandonner les règles de distance de plantation au bord de chaussée (concept de « route qui pardonne »), obstacle à la préservation des allées d'arbres.

Avant le colloque, le texte avait été soumis notamment aux élus du Conseil départemental de l'Aude, et à quelques élus français et étrangers qui ne pouvaient être présents à Carcassonne. Ceux-ci (Aude Luquet, députée de Seine-et-Marne (FR), Daniel Salmon, sénateur d'Île-et-Vilaine (FR), Marie-Christine Blandin, sénatrice honoraire française, Claude Bertsch, maire adjoint à l'environnement de la commune d'Augny (FR), Steve Masters, conseiller municipal de Newbury (GB), Allison Teal, conseillère municipale honoraire de Sheffield (GB)) ont enregistré chacun une courte vidéo de soutien.

Le texte de la déclaration est désormais complété par une introduction faisant état de compléments proposés par les participants.

- Adoption de la Déclaration à l'issue du colloque
- En cours : mise en ligne des vidéos de soutien

La recherche de soutiens se poursuivra. L'objectif est d'obtenir une prise en compte par les instances européennes et mondiales de sécurité routière.



*Photo de l'adoption de la Déclaration de Carcassonne*

## 2. RENCONTRES NATIONALES DES ACTEURS DES ALLÉES D'ARBRES

### 2.1. Contexte

L'organisation des Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres (première édition en 2022) est partie du constat suivant :

- De nombreux problèmes mettent en péril les allées d'arbres publiques ou privées.
- Pourtant, des bonnes pratiques existent, mais il n'y a plus, depuis le début des années 2000, de groupe d'échange d'expériences sur les plantations d'alignement (le groupe existant auparavant concernait uniquement les gestionnaires des routes départementales).

### 2.2. Concept et objectifs

Les Rencontres réinstaurent un lieu d'échanges d'expérience en l'élargissant à l'ensemble des gestionnaires et autres acteurs concernés, sans se limiter aux allées départementales.

Les objectifs des Rencontres nationales sont les suivants :

- O1. Créer un événement récurrent pour mettre un coup de projecteur sur les allées.
- O2. Partager les bonnes pratiques en matière de gestion, de renouvellement, de mise en valeur et d'extension des allées d'arbres et identifier les difficultés
- O3. Impliquer les gestionnaires dans l'organisation et le déroulement, pour montrer concrètement leurs bonnes pratiques et leurs questions sur le terrain
- O4. Etablir des liens et créer une communauté de ressource entre un maximum d'acteurs différents, professionnels, administratifs et associatifs - dans le domaine de l'arbre, des routes, du paysage, de l'urbanisme etc.
- O5. Identifier des allées à potentiel touristique

**2èmes Rencontres Nationales des acteurs des allées d'arbres**

ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/

CHALONS EN CHAMPAGNE

Les allées d'arbres de Châlons-en-Champagne : entre histoire et modernité

**PROGRAMME**

jeudi 26 octobre 2023 9h - 16h45

Lieu : Maison des syndicats Jean Reyssier / Salle Pelloutier  
1 Place de Verdun 51000 Châlons-en-Champagne  
Navettes possibles depuis la gare : sur inscription  
Covoiturage : <https://tinyurl.com/57rcb9rv>  
[www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)

**L'esprit des Rencontres**

Initiées par ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/, les Rencontres sont un moment où, au pied des arbres et en salle, les acteurs - propriétaires, gestionnaires publics ou privés, professionnels, administrations, citoyens - profitent de longs temps d'échanges pour partager leur expérience en matière de gestion, de renouvellement, de mise en valeur et d'extension des allées d'arbres. Après le Conseil départemental de la Haute-Garonne en 2022, c'est la commune de Châlons-en-Champagne qui est cette année coorganisatrice des Rencontres.

**Programme**

9h	Café d'accueil
9h30 - 9h45	Introduction de la journée - Benoist Apparu, maire de Châlons-en-Champagne, Eric Mutschler, président d'ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
9h45 - 12h00	Visite à pied et en car de 5 sites et échanges sur les pratiques - Julien Bakowski, ville de Châlons-en-Champagne
12h00 - 13h30	Déjeuner
13h30 - 14h00	Regard historique sur "Châlons et ses allées d'arbres" - Véronique Lemoine, consultante patrimoine vert de Châlons-en-Champagne
14h00 - 14h20	Les allées et l'ambitieux "plan arbre" de Châlons-en-Champagne - Julien Bakowski
14h20 - 14h50	Echanges
14h50 - 15h15	Pause
15h15 - 15h30	Le memento sur la protection des allées d'arbres et la "méthode suédoise" - Chantal Pradines, ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
15h30 - 16h00	Echanges
16h00 - 16h30	Le Club des acteurs : qui, quoi, comment ? - Eric Mutschler, Chantal Pradines
16h30 - 16h45	Conclusion

### 2.3. Les Rencontres nationales 2023

Les Rencontres sont organisées à l'occasion de la Journée européenne des allées d'arbres (qui est aussi la Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe), le 20 octobre O1., ou à une date proche, en l'occurrence cette année le jeudi 26 octobre.

Elles ont un format mixte : visite de terrain de matin, approfondissement en salle l'après-midi.

- Organisation conjointe par ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/ et la ville de Châlons-en-Champagne (51) (voir 2.4) O3.
- Un évènement recommandé par l'association Des Hommes et Des Arbres
- Matinée de visite (en car et à pied), guidés par Julien Bakowski, gestionnaire du patrimoine arboré de la ville, et Véronique Lemoine, ancienne directrice du Cadre de Vie de la ville. O2. O3. O5. O4.
- Après-midi en salle, avec 3 exposés : histoire de Châlons-en-Champagne et de son patrimoine arboré (Véronique Lemoine), plan « Arbres » de la ville et détails de gestion (Julien Bakowski), Mémento sur la protection des allées d'arbres (Chantal Pradines) O2. O5. O3.
- Présentation par ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ de la plate-forme collaborative ouverte aux participants sur [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu) O2. O4.



*La plantation d'allées participe de la requalification d'un quartier*



*Replantation d'un rang manquant dans une allée historique*



*Grand Jard, jardin du 18ème simplement composé d'allées*

## 2.4. Organisation des Rencontres 2023

De décembre 2022 à juin 2023, ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ a tenté d'organiser les Rencontres avec la commune de Montgeron, dans l'Essonne, qui a la particularité d'avoir à ses côtés une association (« Pelouse et Environnement »), lauréate en 2016 du « Prix des allées » de Sites & Monuments.

A quatre mois de la date, la commune a considéré ne pas avoir suffisamment de temps pour s'organiser.

Sollicitée en juin, la ville de Châlons-en-Champagne, avec des élus engagés dans un plan « arbres » ambitieux, une équipe « cadre de vie » particulièrement compétente et dynamique, a alors relevé le défi de s'organiser dans le temps restant pour accueillir l'évènement.

L'organisation des rencontres a donc été partagée avec la ville de Châlons-en-Champagne.

### 2.4.1. Prise en charge par la commune de Châlons-en-Champagne

La ville de Châlons-en-Champagne a :

- assuré l'accueil (y compris navettes gare) et la restauration des participants
- organisé le parcours de visite
- imprimé les programmes
- présenté sur le terrain et en salle le patrimoine des allées de la ville et sa gestion



### 2.4.2. Prise en charge par ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/

ALLEES - AVENUES /allées d'avenir/ a :

- pris connaissance du patrimoine et de la gestion des allées de Châlons-en-Champagne et aidé ses interlocuteurs à identifier leurs bonnes pratiques à partager O3.
- conçu le contenu et le programme des rencontres
- assuré la conception des visuels
- assuré la communication externe (voir p. 20)

- conçu l'interface d'inscription en ligne, avec mise en place d'une solution de covoiturage, et géré les inscriptions et post-inscriptions (attestations de présence, factures)
- pris en charge le déplacement en car
- conçu et géré le questionnaire de satisfaction
- réalisé le compte-rendu (aux participants)

## 2.5. Moyens humains

Une équipe de 5 personnes (3 pour ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/, 2 pour la ville de Châlons-en-Champagne) a organisé et géré l'action. L'équipe d'élagueurs de la ville a participé à l'accueil.

## 2.6. Audience

Augustin Delavenne, 1er adjoint à la ville de Châlons-en-Champagne, en charge de l'environnement et du cadre de vie, n'a pu assister à toute la journée, mais a porté un message clair sur l'importance des allées d'arbres et l'engagement de la commune.

- Audience stable par rapport à 2022 : 34 inscrits
- Engagement des participants :
  - 4 participants de 2022 participaient à nouveau
  - des participants principalement du Grand Est, mais aussi de l'Île-de-France, de Lyon, de Clermont-Ferrand ou de Toulouse, en dépit de la complexité des transports, neutralisant 2 journées complètes
  - 2 personnes venues sur leurs congés
- Grande diversité de profil : professionnels de l'arbre (gestionnaire public, expert en arboriculture, élagueur), professionnels du paysage et du cadre de vie (gestionnaire public ou privé, paysagiste-concepteur, conseil), professionnels de la route (responsable de service techniques en charge de l'exploitation, de l'entretien des routes ou de la sécurité) et de l'environnement (conseil au sein de structures privées ou publiques) ainsi que des responsables d'associations œuvrant dans ces domaines. O4.

## 2.7. Appréciations

La programmation et le format (partie sur le terrain et partie en salle) ont été appréciés O2. L'esprit aussi a été apprécié :

*« Je souhaitais vous remercier pour cette belle journée professionnelle. L'esprit de camaraderie et la volonté de transmission étaient omniprésents, autour d'un intérêt commun, la préservation et la valorisation des allées d'arbres dans nos beaux paysages » (gestionnaire du patrimoine arboré du département de l'Essonne)*

## 2.8. Retombées / Prolongement

Les Rencontres répondent à un réel besoin :

- Alors que la ville de Châlons-en-Champagne compte des alignements d'arbres sur des rues gérées par le Conseil départemental, il n'y avait pas, avant les Rencontres, de contact avec le service de gestion des arbres de la ville. La participation d'une personne du département a permis un premier contact, déjà renouvelé depuis. O2.
- Alors que la ville compte une part importante d'allées d'arbres gérées par les bailleurs sociaux, il n'y avait pas de contact avec le service de gestion du patrimoine arboré de la ville. La participation d'un des bailleurs sociaux a permis un premier contact, déjà renouvelé depuis O2.
- Deux élus (maire et maire-adjoint) de la commune de Cormicy, également dans la Marne, en réflexion sur la gestion et le renouvellement de leurs allées dans le cadre de leur politique biodiversité, avaient prévu de venir avec deux de leurs conseils (du FREDON), soit 4 personnes pour un bourg de 1500 habitants (seules les personnes du FREDON ont pu venir en raison d'une visite du préfet à Cormicy à la même date). Une poursuite des échanges avec le service cadre de vie de Châlons-en-Champagne est envisagé

## 2.9. Le « club » des Acteurs des allées d'arbres O4.

- Une plate-forme collaborative ouverte aux participants aux Rencontres, a été mise en place en 2023 sur le site [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)
- Elle permet un partage de ressources documentaires (histoire des allées, réglementation, pratiques de replantation, méthodes de gestion, modes de redevance...), un annuaire des personnes ressources, un forum, un espace de chat et de visioconférence. O2. O4.
- Les participants ont été invités à s'y inscrire gratuitement O4.

### 3. OBSERVATOIRE ARTISTIQUE DE L'ALLEE DE TRAMPOT

#### 3.1. Contexte

La mise en place de l'Observatoire artistique de l'allée de Trampot (Vosges) en 2020 est partie du constat suivant :

- L'allée (RD 427) est la dernière allée de grande ampleur des Vosges (3,3 km).
- Elle occupe une place particulière dans l'histoire récente des allées en France et en Europe, puisqu'elle est à l'origine de la publication du livre blanc « *Infrastructures routières - les allées d'arbres dans le paysage* » par le Conseil de l'Europe (2012) et de l'article L350-3 du Code de l'environnement français (2016).
- Atteinte par la chalarose, l'allée résiste encore globalement assez bien mais des abattages ont dû être réalisés (24 abattages en 2019, 12 en 2022, sur un total de 271 arbres) et d'autres sont à prévoir dans les années à venir.

#### 3.2. Concept et objectifs

Il s'agit d'accompagner l'évolution de l'allée (son déclin / sa replantation) par une série d'observations sensibles effectuées par des artistes.

L'observatoire artistique a pour objectifs :

- O1. Documenter de manière subjective - arts graphiques, vidéos, photos, sculptures -, l'évolution de l'allée
- O2. Mettre un coup de projecteur « décalé » sur les allées pour sensibiliser aussi le grand public
- O3. Transformer une charge - la gestion de l'allée - en avantage
- O4. Inspirer d'autres acteurs et d'autres gestionnaires

#### 3.3. L'Observatoire artistique 2023

- 4ème édition, les samedi 15 et dimanche 16 juillet
- L'artiste plasticienne française Constance Fulda a poursuivi son œuvre (prise des empreintes de l'ensemble des frênes de l'allée, avec relevé de scarifications malheureuses faites en 2014), O1. O2.
- Au total, 157 empreintes déjà réalisées (représentant un linéaire de 78,5 m), étonnantes constellations neuronales, qui ont été rapprochées de la présentation scientifique sur « beauté et cerveau » lors du colloque de Carcassonne O2.
- Six des empreintes réalisées, correspondant à des arbres abattus en 2022, sont dès aujourd'hui le seul vestige tangible de ces frênes. D'autres, dont l'empreinte a été réalisée en 2023 étaient d'ores et déjà prévus à l'abattage pour l'automne (croix rouge). O1.
- Julie Ory, conteuse et musicienne, est intervenue le dimanche après-midi pour une animation sous les arbres, en alternance avec Constance Fulda O2.
- Performance filmée par le vidéaste Thierry Passerat O4.



Empreinte par Constance Fulda



Intermède au violoncelle par Julie Ory



Des habitants de Trampot



Un arbre destiné à l'abattage, avec son empreinte

#### 3.4. Moyens humains

- L'organisation, la recherche de financements et la communication (voir p. 20) ont été réalisées par la déléguée générale Chantal Pradines.
- Une équipe de 4 bénévoles de l'association a assuré :
  - l'accompagnement des artistes
  - l'accueil des spectateurs
  - la rencontre avec les médias
  - la distribution des affiches

### 3.5. Audience

L'Observatoire crée une animation culturelle et une attraction en milieu rural, dont atteste la présence d'une équipe de Vosges Télévision toute l'après-midi du dimanche (c'est la 4ème fois que Vosges Télévision suit les actions d'ALLEES-AVENUES / allées d'avenir/ sur le terrain) O2. O3.

- Audience (35 personnes), globalement stable en nombre par rapport à 2022
- Présence, pour la première fois, d'un groupe conséquent d'habitants de Trampot O2.
- Présence du maire Didier Maginel, fidèle à chaque édition
- Audience principalement le dimanche 16 juillet, au moment des contes (pluie le 15) ; une personne venue les deux jours
- Présence d'enfants et d'anciens. O2.



La conteuse Julie Ory et un public de toutes les tranches d'âge



Constance Fulda interviewée par Vosges Télévision

### 3.6. Appréciations

- « J'ai été impressionné par l'Observatoire artistique : avec peu de moyens, mais une énergie folle, sur un sujet de niche, c'était un moment ouvert, bien organisé, à la fois culturel et ludique. On a besoin de plus d'événements comme celui-là. »
- « Merci pour ce moment simple au bord des arbres. On en revient comme d'un long voyage. Ebahies et heureuses. »
- « Pour moi, ce moment était exceptionnel ! J'ai vécu en deux heures ce que je vis d'habitude en 365 jours »

### 3.7. Poursuite et prolongement de l'Observatoire

- Poursuite du travail de Constance Fulda jusqu'à ce que tous les arbres restants aient leur empreinte (programmé pour 2024). Au final, les œuvres représenteront un corpus de 125 m de long. O1. O2.
- D'autres artistes sont d'ores et déjà programmés pour 2024 : le photographe américain Wayne Gudmundsson et le duo Angeli Primitivi, pour un concert d'Arbrassons. O1. O2.
- L'exposition des œuvres et l'exploitation de la trace numérique de la performance de Ridha Dhib s'amorceront à partir de 2024. O3.





## 4. MÉMENTO POUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE L350-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

### 4.1. Contexte

Les allées d'arbres sont protégées en vertu de l'article L350-3 du code de l'Environnement, adopté en 2016, et modifié en février 2022. Un décret d'application est paru en mai 2023.

Le projet de mémento est parti du constat suivant :

- l'article du code de l'Environnement reste mal connu
- sa bonne application suppose d'en comprendre le bien-fondé
- les textes réglementaires ne sont pas toujours clairs
- les marges de manœuvre qu'ils laissent peuvent être susceptibles d'affaiblir la portée de la protection

### 4.2. Concept et objectifs

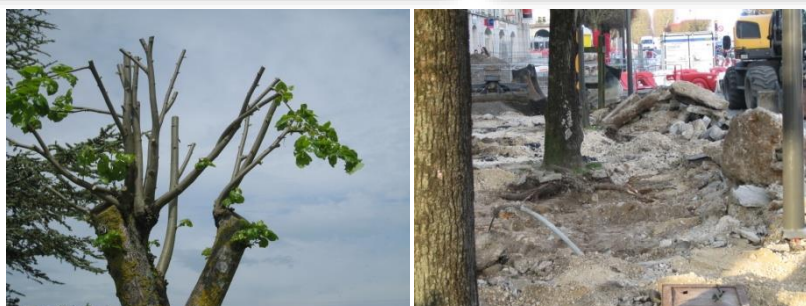
- O1. Disposer d'un outil pratique de diffusion de connaissances, bonnes pratiques et ressources utiles à un public le plus large possible
- O2. Expliciter les dispositions réglementaires pour éviter les écueils
- O3. Expliquer ce qu'est une allée et ses dimensions « culture », « biodiversité », « aménités »
- O4. Rappeler le fonctionnement de l'arbre pour comprendre les pratiques interdites

### 4.3. Le Mémento

Il a été choisi de faire deux éditions du Mémento : une complète, technique, et une allégée, à la présentation attrayante, comme porte d'entrée pour les élus et le grand public O1.

#### 4.3.1. Mémento complet

- format numérique, 74 pages, 68 photos, 23 illustrations, 61 références expliquées dont 54 mènent directement vers les sites et pages proposés, 40 entrées de glossaire O1. O2. O3. O4.
- 96 hyperliens pour naviguer à l'intérieur du document, 114 entrées d'index (également hyperliens) O1.
- Disponible gratuitement en ligne sur [www.allées-avenues.eu](http://www.allées-avenues.eu) O1.
- Edition appelée à être révisée en fonction des besoins



Plus jamais ça !

#### 4.3.2. Mémento résumé

- format papier, 20 pages (conservant une partie didactique sur ce qu'est une allée d'arbres et ses qualités) O1. O3.
- mise en page attrayante pour une diffusion large O1.



#### 4.4. Moyens humains

- Elaboration des deux versions par la déléguée générale
- Mise en page de la version résumée par un graphiste
- Communication réalisée par la déléguée générale et le président (voir p. 20)

#### 4.5. Public

Ce mémento s'adresse à tous ceux qui s'interrogent sur ce qu'ils doivent et peuvent faire ou ne pas faire pour protéger les allées / respecter la loi : O1. O2.

- propriétaires et gestionnaires d'allées d'arbres (propriétaires privés, collectivités locales - élus et services techniques)
- bureaux d'études
- entreprises de BTP
- élagueurs
- services instructeurs des préfetures
- citoyens soucieux de la bonne application des prescriptions énoncées le cas échéant par les services instructeurs
- juges, le cas échéant.

Une centaine de brochures (version résumée) a été diffusée par deux de nos partenaires : Valhor, au Congrès des maires de France et au salon Paysalia (38 000 participants), Noremam au salon des maires (58 000 participants)

#### 4.6. Appréciations

- « Ce document, que je lirai bientôt en profondeur, paraît tout à fait remarquable. Enorme bravo. J'envoie vite ma modeste contribution à votre épatante association. »
- « Je viens de parcourir rapidement ce travail (colossal). C'est totalement indispensable. »
- « Je confirme ! Merci beaucoup pour ce travail d'utilité publique » (Anne Marchand, Présidente d'Hortis, cheffe de l'unité Patrimoine naturel des Hauts-de-Seine)
- « Je tenais à vous remercier pour ce mémento. Nous l'avons d'ores et déjà diffusé aux communes de la métropole. »
- « Cela clarifie des textes de lois obscurs, le style d'écriture est efficace, la charte graphique est lisible. Parce que, dans la gestion d'un patrimoine arboré, on est souvent seul, perdu. Cet outil est un phare ! » (un expert en arboriculture ornementale)
- « Bravo pour cette production » (Philippe Cozic, chef du service Gestion technique du patrimoine routier CD83)

- « Je l'utilise dans mes formations : la partie sur l'arbre et son fonctionnement est une synthèse comme je n'en connais pas ailleurs » (Frédéric Guillaume, gestionnaire du patrimoine arboré CD 31)
- « On l'a partagé au sein de notre réseau d'arboristes ! A première vue, ce mémento est apprécié ! Nous allons également l'ajouter sur l'application mobile Qualiarbre » (Réseau Arboristes Elagueurs Qualiarbre)
- « Les entreprises du paysage, les concepteurs ont été enthousiastes sur la qualité du contenu et l'intérêt dans leur quotidien » (Valhor, Interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, au salon Paysalia)
- « Je n'ai pas fini de le lire, car je le butine et il m'emmène sur d'autres recherches. Passionnant pour une simple curieuse amoureuse des arbres. Partagé autour de moi »

#### 4.7. Suite prévue

- Réédition à grand tirage de la brochure en version résumée pour diffusion plus large (collectivités territoriales)

## 5. BANDE DESSINÉE

Les contacts pris avec Actes Sud ayant abouti en 2022, 2023 a été une année de travail pour Mathieu Flammarion, l'auteur-illustrateur, qui avait participé au colloque international de 2018 et à qui nous avons confié l'élaboration du projet. La publication reste prévue pour 2024. Cela nécessitera la rédaction, par nous, de la partie « didactique » destinée à compléter la bande dessinée.

## 6. PARTENARIATS

Aucune des actions pour la préservation des allées ne serait possible sans les organismes et fondations qui nous soutiennent.



- 10 mécènes de nature diverse (collectivités territoriales, fondations, interprofession, grandes entreprises, PME françaises et étrangères) et de champs divers (route, environnement, végétal, paysage, BTP, et autres)
- Un engagement sous forme de soutien financier ou en nature (Conseil départemental de l'Aude pour le colloque, ville de Châlons-en-Champagne pour les Rencontres nationales)
- Un engagement qui va au-delà : diffusion du Mémento par Valhor et Noremat, invitation à faire une présentation publique lors d'une journée technique organisée par Noremat, avec des retombées médiatiques (voir annexe p. 36)
- La recherche de mécènes reste chronophage
- La lenteur des engagements fait peser un poids très lourd sur la programmation : 5 à 6 mois (voire plus) et plusieurs relances / contacts / rencontres entre la première sollicitation et la décision ; en conséquence, des décisions notifiées quelquefois à un mois seulement du colloque alors que les engagements d'ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ sont attendus de ses prestataires
- Heureusement, un soutien fort de donateurs privés et l'abandon partiel de créances par plusieurs prestataires a permis de faire face aux engagements
- ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ manque néanmoins toujours de ressources pour avoir une personne chargée d'assurer une communication (en France et à l'international) à la hauteur des enjeux.
- Une évolution heureuse : l'engagement sur 3 ans d'un de nos partenaires (Noremat), qui permet à la fois de réduire le temps consacré chaque année à la sollicitation des mécènes, de donner une meilleure visibilité sur les capacités financières à engager des actions. Nous espérons que d'autres partenaires s'en inspireront.

## 7. COMMUNICATION

La communication, pour les actions organisées avec des partenaires, s'est faite en coordination avec ceux-ci (reprise de nos communiqués de presse après validation, publication sur leurs propres supports de communication).

### 7.1. Les canaux de communication

La communication se fait en direction d'un public non ciblé (publications en ligne, flyers, présentations publiques), d'individus ciblés directement (mailing), des médias (communiqués de presse).

- En ligne :
  - site internet [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu) (en français et en anglais) : 7 actualités, mise à jour du rapport de presse, mise en ligne du Mémento, mise à jour des actions (Observatoire artistique, Colloque 2023)
  - réseaux sociaux, principalement page Facebook de l'association : 526 followers (+8% en 1 an), 75 publications (+ 25%); couverture de la page 9 900 (- 7%)
  - compte LinkedIn de la déléguée générale (768 relations, 60 publications, 65 000 impressions, 1500 interactions) ; création d'une page LinkedIn pour l'association (fin 2023)
  - sites de communautés professionnelles : IdealCo (communautés « Espaces Naturels et Biodiversité, Espaces Verts, Urbanisme et Aménagement, Voirie »), e-communautés du CNFPT (communautés « Routes et rues », « Tourisme », « Espaces verts, naturels et agricoles », « Transition écologique »), Telabotanica
- Mailings :
  - 6 lettres d'information aux membres et donateurs privés
  - 7 lettres d'information au réseau de contacts (1750 contacts) en France et à l'étranger, dont certains sont des têtes de communautés professionnelles dans le domaine du paysage, de l'arbre, des routes (Fédération nationale des CAUE, Association des Paysagistes Conseils de l'Etat, Fédération française du paysage, Groupement des Experts conseils en arboriculture ornementale, IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la mobilité), AFAC-Agroforesterie, ....)
- Distribution de flyers :
  - Neufchâteau et région (Observatoire artistique)
  - 37ème Arborencontre de Seine-et-Marne 5/10/2023 (Rencontres nationales et colloque)
  - Salon du Patrimoine (colloque)
- Présentations publiques :
  - Fenêtre de la « Fabrique » de l'association Des Hommes et Des Arbres (en ligne)
  - Lancement de la chaire SAGID+ (chez notre partenaire Noremat)
  - Journées juridiques du patrimoine (Paris)
- 6 communiqués de presse (voir annexe p. 28) à propos de : Mémento, Observatoire artistique, Rencontres nationales et Colloque de Carcassonne
  - envoi à une base de médias (locaux / nationaux selon le cas) (1000 contacts)
  - envoi direct au réseau des Journalistes-Ecrivains pour la Nature et l'Ecologie dont le président d'ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ et la déléguée générale sont membres (relayé dans leur lettre d'information aux membres du réseau)
  - envoi par co-organisateurs (pour colloque et les Rencontres nationales)



Présentation du Mémento à la communauté d'IdealCo



Présentation du Mémento et annonce du colloque aux Journées juridiques du patrimoine

## 7.2. Retombées

Les informations sont bien relayées en amont des événements. Par contre, peu de retours médias pendant et après les événements.

On note toutefois des évolutions positives, en particulier :

- l'administration de l'Etat parle de nos actions et de nos outils dans ses lettres d'information (Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable ; Réseau paysage Nouvelle-Aquitaine). Voir annexe p. 31, 33, 34).
- un nouveau webzine généraliste (UP magazine) nous a consacré un article à l'occasion de la publication du Mémento sur la protection des allées d'arbres. Voir annexe p. 35.
- pour la première fois, l'Observatoire artistique a été annoncé dans le calendrier des animations du département dans le journal régional (Vosges Matin).

### 7.2.1. Annonce d'événements (sous forme d'actualités / intégration dans les agendas)

- par les plates-formes / réseaux professionnels et associatifs français et européens
  - **Colloque** : JNE (Journalistes - Ecrivains pour la Nature et l'Environnement) / Ittecop (Infrastructures de transport, territoires, écosystèmes et paysages) / Réseau paysage Nouvelle-Aquitaine (Paysage-info n° 47 - automne 2023) / Comité des Parcs et Jardins de France / Société française d'arboriculture / Tela Botanica / Union Nationale des Entreprises du Paysage (En Vert & Avec Vous n° 38 - automne 2023) / Nature en ville (Plante & Cité) / Observatoire catalan du paysage / Infra Eco Network Europe (en anglais)....
  - **Rencontres nationales des acteurs** : IDRRIM / Ittecop / Nature en ville (Plante & Cité) / Société Française d'Arboriculture / Envirobat Grand Est / Des Hommes et des Arbres ..
- par nos partenaires (Conseil départemental de l'Aude, Valhor)
  - **Colloque** : Conseil départemental de l'Aude (AudeMag n° 46 - nov.-déc. 2023 et site), Valhor

**Questionner les politiques afin d'assurer le maintien et la replantation d'allées**

Les politiques mondiales de sécurité routière visent à garantir l'intégrité physique en cas de sortie de chaussée. Pour cela, elles imposent de réléguer les arbres à 4 m, 7 m voire 10 m du bord de la route. Mais ces règles sont incompatibles à la fois avec la réalité des emprises foncières disponibles pour planter et avec les caractéristiques géométriques classiques des allées d'arbres, qui sont une composante forte de leur caractère culturel. Dans tous les pays, elles constituent de fait un obstacle majeur au maintien des arbres de bord de route et à leur plantation.

**Mais la sécurité routière dépend-elle réellement de l'absence d'arbres proches de la chaussée ?** La promesse d'intégrité physique suffit-elle pour vivre ? Notre vie physiologique, notre santé physique, notre santé mentale, notre bien-être social - constitués de la santé selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) - ne dépendent-ils pas aussi des arbres ? La beauté n'est-elle pas tout aussi indispensable pour vivre ou se reconstruire, pour réenchanter le monde et remobiliser les sociétés autour de projets cruciaux ? La beauté n'est-elle pas justement un marqueur particulier des allées d'arbres, intervenant comme principe-même de leur aménagement ? N'est-il pas aujourd'hui crucial de maintenir et d'étendre les allées, patrimoine culturel international et corridors indispensables face au réchauffement climatique et à l'érosion de la biodiversité ?

**Un colloque de haute tenue scientifique et humaine**

Avec une douzaine de pays représentés, des spécialistes d'environnement, de biodiversité, de paysage, d'urbanisme, de gestion des risques, d'automobilisme, de sécurité routière, de tourisme et de l'histoire des allées - chercheurs ou gestionnaires de patrimoine arboré, experts en arboriculture, opérateurs touristiques... - mais aussi des élus et des citoyens, nourriront notre réflexion.

Grâce aux intervenants de l'université suédoise d'agronomie et des universités de Vilnius, de Cagliari ou d'Eberswalde, le colloque permettra de comprendre la dimension culturelle des allées d'arbres. Les participants bénéficieront des données les plus récentes sur l'effet des arbres sur la santé physique (intervention d'Hubert Mansion, fondateur de l'Université dans la nature, au Canada, et organisateur du congrès mondial Forests for Public Health) ou découvriront des approches originales sur des sujets comme la biodiversité des allées d'arbres ou la santé mentale et les arbres (présentations d'Anna Westin et Tommy Lemnartson de l'université suédoise d'agronomie et de Marianne Zandersen, de l'université d'Aarhus).

Les questions de rythme dans les aménagements, des effets physiologiques de la beauté, de risque et de comportement ou encore d'image de marque touristique seront abordées respectivement par Jean-Baptiste Viale, de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, Sylvie Monpoint, médecin, David Ball, de la Middlesex University et Jean-Pascal Assaily, membre du Comité des experts du Conseil National de Sécurité Routière, et Nadine Darson Baretta, de l'Agence de développement touristique de l'Aude - le dimanche 19 novembre sera d'ailleurs consacré à une visite des allées d'arbres du département.

**L'AUDE ACCUEILLE UN COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES ALLÉES D'ARBRES**

Le 2ème colloque international d'ALLÉES-AVENUES d'avenir sur les allées d'arbres se tiendra du 19 au 21 novembre 2023 à Carcassonne. Ce colloque international apportera des éléments de connaissance et de réflexion pour mieux intégrer les allées d'arbres aux politiques d'aménagement de la route aux politiques d'urbanisme, de sécurité routière. Organisé par le Département de l'Aude et l'association Allées-Avenues, il s'adresse à un public de professionnels, de particuliers, de propriétaires, de citoyens amoureux des allées.

**La dimension humaine, élément fort du colloque sur les allées d'arbres**

La dimension humaine, élément fort du colloque, interviendra notamment au travers d'un recueil de témoignages et de récits de plantations à Harlem ou à Berlin (intervention de Sonja Dümpelmann, co-directrice du Rachel Carson Centre for Environment and Society de l'université de Munich) ou lors de l'opération "des arbres pour Sarajevo".

**Une déclaration finale pour peser sur les politiques d'aménagement**

L'impression que les politiques avaient déjà été constatée dans le rapport Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage publié par le Conseil de l'Europe en 2011. Pour faire enfin avancer les choses, le colloque s'achèvera par une déclaration commune, nourrie par les différents apports et les échanges entre les participants : **la nécessité de la beauté et des allées d'arbres doit se traduire concrètement dans les politiques d'aménagement de chaque pays, avec pour corollaire l'obligation de s'affranchir en la matière de l'impasse de la "dépense publique" et de l'absence de "pardonner".** L'amorce d'un "itinéraire culturel européen" des allées, dans le cadre culturel du Conseil de l'Europe, sera proposée pour signifier cet engagement.

[Préprogramme en ligne et inscriptions sur le site de Allées Avenues](#)

**Un colloque international sur les allées d'arbres à Carcassonne**

Signe de l'engagement de notre collectivité en faveur des arbres, un colloque international consacré à « La beauté essentielle des allées d'arbres » se tiendra à l'hôtel du Département, à Carcassonne, du 19 au 21 novembre. Ce colloque, coorganisé par le Département de l'Aude et l'association Allées-Avenues, donnera la parole à des intervenants de toute l'Europe. Il sera l'occasion d'apporter des éléments de connaissance et de réflexion sur la question des allées d'arbres, notamment en bord de route. Il s'adresse à un public d'élus et de professionnels, mais aussi de particuliers, propriétaires privés ou citoyens amoureux des jardins.

Plus d'infos sur [www.allées-avenues.eu](http://www.allées-avenues.eu)

- par les médias
  - Colloque : Le Lien Horticole (magazine, national, professionnel) / Revue Générale des Routes et de l'Aménagement (magazine, national, professionnel) / UP-magazine (webzine, national, spécialisé enjeux contemporains) / Info-flash (agenda en ligne, nationale, généraliste) / la lettre t (webzine, régional, spécialisé tourisme, culture et environnement) / Matériel et Paysage (magazine, national, professionnel ; en ligne et papier) / Arboristes Mag (webzine, national, professionnel) / Actu Environnement (webzine, national, spécialisé environnement) / L'art des jardins et du paysage (magazine, national, spécialisé jardin)
  - Rencontres nationales : Matériel et Paysage / Arboristes Mag
  - Observatoire artistique : Vosges Matin (quotidien, département 88, grand public)

### 7.2.2. Compte-rendu d'évènements ou d'actions

- par les plates-formes / réseaux professionnels
  - Colloque : IGEDD (Inspection générale de l'environnement et du développement durable) (Veille Paysages n°23 Décembre 2023) / GAL Carcassonnais / Réseau paysage Nouvelle-Aquitaine (Paysage info n° 48)
- par nos partenaires
  - Rencontres nationales : Châlons & Agglo Magazine n° 22 - Décembre 2023



- par les médias
  - Colloque : L'Indépendant (quotidien, départements 11, 66, grand public) / La Montagne (quotidien, départements 03, 23, 63, 19, 15 et une partie de 43, grand public)
  - Rencontres nationales : article à paraître dans la Lettre de l'arboriculture (magazine, national, professionnel)
  - Observatoire artistique : Vosges Matin (quotidien, département 88, grand public) / Vosges Télévision (département 88, grand public)
  - Mémento : Espace Public et Paysage (magazine, national, professionnel) / UP Magazine (webzine, nationale, spécialisé enjeux de société)



### 7.2.3. Présentation générale

- Radio Grand Lac (radio régionale) - Emission « La Nature et vous » 28.9.2023. Interview 30' <https://www.youtube.com/watch?v=5YgoC6XuFW0>
- Matériel et paysage (magazine, national, professionnel) n° 188 - décembre 2023

# ANNEXE

- Lettre du président de la République Georges Pompidou sur les allées p. 24
- Programme du colloque international « La beauté essentielle des allées d'arbres » p. 25
- Déclaration de Carcassonne p. 27
- Communiqués de presse p. 28
- Exemples de relais en amont de nos actions (lettres d'information / agendas de réseaux) p.31
- Exemples de relais en amont de nos actions (revue / webzines) p. 32
- Exemples de relais en aval de nos actions (réseaux) p. 34
- Exemples de relais en aval de nos actions (médias) p. 35
- Exemple de présentation générale (médias) p.37

## LETTRE DU PRÉSIDENT FRANÇAIS GEORGES POMPIDOU À SON PREMIER MINISTRE, JACQUES CHABAN-DELMAS

«Souvent controversée de nos jours sur le thème de l'automobile et de ses excès, la personnalité de Georges Pompidou mérite assurément un jugement plus nuancé que celui portée par la vindicte médiatique. Les positions affirmées dans cette lettre sont à mettre en perspective de l'institutionnalisation des premières politiques nationales et cohérentes de sécurité routière et de protection de l'environnement que le septennat tronqué (1969-1974) de ce président-conducteur a initiées au début des années 1970. La recherche historique est désormais bien renseignée sur le rôle complexe de cette personnalité qui en appelait toujours à un usage individualiste mais/et responsable de l'automobile».  
Mathieu Flonneau\*

« Mon cher Premier Ministre,

J'ai eu par le plus grand des hasards, communication d'une circulaire du Ministre de l'Équipement - Direction des Routes et de la Circulation routière - dont je vous fais parvenir photocopie.

Cette circulaire, présentée comme un projet, a en fait déjà été communiquée à de nombreux fonctionnaires chargés de son application, puisque c'est par l'un d'eux que j'en ai appris l'existence.

Elle appelle de ma part deux réflexions :

- la première, c'est qu'alors que le Conseil des Ministres est parfois saisi de questions mineures telles que l'augmentation d'une indemnité versée à quelques fonctionnaires, des décisions importantes sont prises par les services centraux d'un Ministère en dehors de tout contrôle gouvernemental ;
- la seconde, c'est que, bien que j'aie plusieurs fois exprimé en Conseil des Ministres ma volonté de sauvegarder « partout » les arbres, cette circulaire témoigne de la plus profonde indifférence à l'égard des souhaits du Président de la République. Il en ressort, en effet, que l'abattage des arbres le long des routes deviendra systématique sous prétexte de sécurité. Il est à noter par contre que l'on n'envisage qu'avec beaucoup de prudence et à titre de simple étude, le déplacement des poteaux électriques

ou télégraphiques. C'est que là, il y a des Administrations pour se défendre. Les arbres, eux, n'ont, semble-t-il, d'autres défenseurs que moi-même et il apparaît que cela ne compte pas.

La France n'est pas faite uniquement pour permettre aux Français de circuler en voiture, et, quelle que soit l'importance des problèmes de sécurité routière, cela ne doit pas aboutir à défigurer son paysage. D'ailleurs, une diminution durable des accidents de la circulation ne pourra résulter que de l'éducation des conducteurs, de l'instauration des règles simples et adaptées à la configuration de la route, alors que complication est recherchée comme à plaisir dans la signalisation sous toutes ses formes. Elle résultera également des règles moins lâches en matière d'alcoolémie, et je regrette à cet égard que le gouvernement se soit écarté de la position initialement retenue.

La sauvegarde des arbres plantés au bord des routes - et je pense en particulier aux magnifiques routes du Midi bordées de platanes - est essentielle pour la beauté de notre pays, pour la protection de la nature, pour la sauvegarde d'un milieu humain.

Je vous demande donc de faire rapporter la circulaire des Ponts et Chaussées, et de donner des instructions précises au Ministre de l'Équipement pour que, sous divers prétextes (vieillesse des arbres, demandes de municipalités circonvenues et fermées à tout souci d'esthétique, problèmes financiers que posent l'entretien des arbres et l'abattage des branches mortes), on ne poursuive pas dans la pratique ce qui n'aurait été abandonné que dans le principe et pour me donner satisfaction d'apparence.

La vie moderne dans son cadre de béton, de bitume et de néon créera de plus en plus chez tous un besoin d'évasion, de nature et de beauté. L'autoroute sera utilisée pour les transports qui n'ont d'autre objet que la rapidité. La route, elle, doit redevenir pour l'automobiliste de la fin du vingtième siècle ce qu'était le chemin pour le piéton ou le cavalier : un itinéraire que l'on emprunte sans se hâter, en en profitant pour voir la France. Que l'on se garde de détruire systématiquement ce qui en fait la beauté !



17/07/1970

\* Mathieu FLONNEAU, Pascal GENESTE, Philippe NIVET, Emilie WILLAERT (dir.) *Georges Pompidou. Le Grand Dessein parisien 1960-1970*, Paris, Somogy, 2010 et « L'automobile au défi de ses excès. Le moment Pompidou, mythes et réalités », in Pascal GRISET (dir.), *Georges Pompidou et la modernité, les tensions de l'innovation, 1962-1974*, Bruxelles, PIE, Peter Lang, 2006, pp. 25-36



## Programme du colloque international « La beauté essentielle des allées d'arbres »

Dimanche 19.11.2023	
12.00	Accueil des intervenants et déjeuner au Conseil départemental de l'Aude
14.00	Visite des allées de l'Aude par le Conseil départemental de l'Aude (ouvert aux participants)
18.00	Visite de la citadelle de Carcassonne pour les intervenants
19.30	Dîner des intervenants dans un restaurant de la citadelle de Carcassonne
Lundi 20.11.2023	
9.15	<b>Enregistrement et café d'accueil</b>
9.45	<b>Présentation de l'assemblée - Prises de parole flash</b>
10.00	<b>Ouverture</b> Éric MUTSCHLER - Président de l'association ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / Tamara RIVEL - Vice-présidente du conseil départemental de l'Aude, déléguée aux routes et mobilités Francis MORLON - Vice-président du conseil départemental de l'Aude, délégué à la transition écologique
<i>Introduction</i>	
10.20	<b>Environnement et mobilités : les nouveaux usages de l'arbre. Relier et relire avec Georges Pompidou le tournant moral et réaliste des années 1960-1970</b> Mathieu FLONNEAU - Enseignant-chercheur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, directeur de l'Institut Administration économique et sociale – École de droit de la Sorbonne
<i>Vie des arbres, vie des hommes</i>	
10.40	<b>Introduction</b> Chantal PRADINES – Déléguée générale ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
10.45	<b>Les arbres et nous : des vies mêlées</b> Piotr TYSZKO-CHMIELOWIEC – Expert en arboriculture. Cofondateur et Directeur de l'Institut de l'arbre (Instytut Drzewa), Wrocław
11.05	<b>L'héritage culturel biologique des arbres des allées et des bords de route</b> Anna WESTIN & Tommy LENNARTSSON – Chercheurs à l'Université suédoise de sciences agricoles, Institution Ville et territoire, Centre pour la biodiversité
11.25	<b>Échanges avec la salle</b>
11.35	<b>Pause</b>
11.45	<b>L'arbre, condition de notre santé physique</b> Hubert MANSION – Vice-président de l'Université dans la nature
12.05	<b>Les arbres de nos rues : approche systémique et photo-élicitation pour explorer la relation complexe entre les arbres des rues et la santé mentale</b> James FULLAM – Chercheur post-doctoral au Centre européen pour l'environnement et la santé humaine, Université d'Exeter
12.25	<b>GRAND TÉMOIN / échanges avec la salle</b> Sabine CAUSSINUS - Chargée de mission arbre et paysage au conseil départemental de l'Aude
12.50	<b>Déjeuner</b>
<i>Les allées d'arbres et leur beauté</i>	
14.20	<b>Introduction</b> Chantal PRADINES – Déléguée générale ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
14.25	<b>L'esthétique des allées suédoises au fil du temps</b> Patrik OLSSON - Maître de conférences à l'Université suédoise des sciences agricoles, Département Paysage, conception et gestion
14.45	<b>Belles et utiles – Histoire des allées dans l'Allemagne du nord</b> Jürgen PETERS, Prof. Dr.-Ing. – Professeur à l'Université d'Eberswalde pour le développement durable, Faculté de gestion des paysages et de conservation de la nature
15.05	<b>Architectures végétales – Les rues de Cagliari et leurs alignements d'arbres</b> Marco CADINU – Professeur à l'Université de Cagliari, Département de génie civil, environnemental et architecture
15.25	<b>Les allées d'arbres en Lituanie : beauté et identité des lieux en question</b> Giedrė GODIENĖ – Géographe du paysage, maître de conférences à l'Université de Vilnius, Faculté de chimie et des Sciences de la terre
15.45	<b>GRAND TÉMOIN / échanges avec la salle</b> Éric ALONZO – Architecte, professeur, chercheur à l'Observatoire de la condition suburbaine, unité mixte de recherche AUSser, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, Université Gustave Eiffel
16.10	<b>Pause</b>
<i>Prendre en compte la beauté des allées d'arbres</i>	
16.30	<b>Introduction</b> Chantal PRADINES – Déléguée générale ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
16.35	<b>Qu'est-ce qui fait l'attrait de l'allée – Résonance et rythme</b> Jean-Baptiste VIALE – Maître de conférences en Sciences et Techniques pour l'architecture et chercheur permanent au laboratoire Ressources, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand
16.50	<b>Le potentiel de guides sur l'esthétique. L'application de la Convention européenne du paysage dans les projets routiers</b> Marius FISKEVOLD – Paysagiste concepteur, maître de conférences à l'Université norvégienne des sciences de la vie, École du paysage
17.10	<b>Le portrait sensible de l'Aude, point de départ de la nouvelle stratégie touristique</b> Nadine DARSON BERETTA – Directrice de l'Agence de Développement Touristique de l'Aude
17.25	<b>Nos allées coup de cœur</b> – Participation du public
17.40	<b>Cartographies interactives des allées européennes : au service du tourisme ?</b> Chantal PRADINES – Déléguée générale ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
17.50	<b>Les itinéraires culturels européens, entre tourisme et cohésion européenne</b> Chantal PRADINES – Déléguée générale ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
18.05	<b>GRAND TÉMOIN / échanges avec la salle</b> Élodie GRAY – Spécialiste en communication des organisations et des territoires, coordinatrice d'événements nationaux et internationaux
18.35	<b>Présentation et lecture de la Déclaration de Carcassonne</b>
18.50	<b>Apéritif - Concert - Dîner</b>

Mardi 21.11.2023	
8.45	<b>Café d'accueil</b>
9.15	<b>Introduction</b> Éric MUTSCHLER - Président de l'association ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /
	<i>Risque, sécurité, comportement</i>
9.25	<b>Risque, sécurité, comportement</b> - Dialogue David BALL – Professeur en gestion des risques à l'Université Middlesex (Londres), Centre d'analyse décisionnelle et de gestion des risques Jean-Pascal ASSAILLY - Chercheur en psychologie à l'Université Gustave Eiffel, expert pour le Conseil National de sécurité routière
10.05	<b>Les allées d'arbres et la sécurité routière</b> Chantal PRADINES – Déléguée générale ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
10.20	<i>Pause</i>
	<i>La beauté source de vie</i>
10.40	<b>Introduction</b> Éric MUTSCHLER - Président de l'association ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /
10.45	<b>Cerveau, arbre et nature</b> Sylvie MONPOINT – Médecin
11.00	<b>La beauté et les allées : des atouts pour vivre et revivre, personnellement et collectivement</b> – Témoignages croisés Sylvie MONPOINT - Médecin Annabel PITAQI – Journaliste, ex-reporter, coordinatrice de l'action "Des arbres pour Sarajevo" Oleksandra SLADKOVA – Directrice adjointe au développement économique, en charge du développement durable, ville de Lviv Yana BOBROVA –Déléguée générale de Peli can live, présidente de la commission Fondation Rotary du Rotary club Kyiv Capital Sonja DÜMPELMANN, Dr.-Ing. - Professeure présidente de la chaire Humanités environnementales, co-directrice du Rachel Carson Center for Environment and Society, Université Ludwig-Maximilian, Munich
11.45	<b>Conclusion</b> Éric MUTSCHLER - Président de l'association ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /
11.50	<b>GRAND TEMOIN</b> Vincent FURNELLE - Professeur de philosophie du paysage, Université de Gembloux
12.10	<b>Déjeuner</b>
13.40	<i>Plantation d'un arbre symbolique (événement ajouté par le Conseil départemental)</i>
	<i>"Déclaration de Carcassonne"</i>
13.50	<b>Introduction</b> Éric MUTSCHLER - Président de l'association ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /
13.55	<b>Adoption collective de la « déclaration de Carcassonne » et feuille de route pour un itinéraire culturel européen des allées</b> Éric MUTSCHLER - Président de l'association ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / Hélène SANDRAGNÉ - Présidente du conseil départemental de l'Aude Tamara RIVEL - Vice-présidente du conseil départemental de l'Aude, déléguée aux routes et mobilités Francis MORLON - Vice-président du conseil départemental de l'Aude, délégué à la transition écologique et contributions extérieures
15.15	<b>Conclusion</b> Hélène SANDRAGNÉ - Présidente du conseil départemental de l'Aude Éric MUTSCHLER - Président de l'association ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /
15.30	<b>FIN</b>

## Déclaration de Carcassonne – 21 novembre 2023

### « La beauté des allées d'arbres est essentielle à la vie – Les politiques publiques doivent en tenir compte »

**Nous, participants au colloque international « La beauté essentielle des allées d'arbres » à Carcassonne (France) du 19 au 21 novembre 2023, reconnaissons que :**

1. Les allées d'arbres, quelles qu'elles soient, constituent un patrimoine culturel, une architecture, vivante, à la forme historiquement codifiée associant une colonnade et, généralement, une voûte. Leur qualité esthétique, voulue et reconnue, est indissociable de l'harmonie du volume et de la perception du rythme de la colonnade. En tant que patrimoine culturel, les allées d'arbres relient les hommes dans le temps, dans l'espace et symboliquement. Elles sont ainsi un outil idéal pour porter des valeurs de cohésion.
2. Partout, les allées constituent un patrimoine naturel et paysager. Elles contribuent de manière spécifique aux objectifs collectifs de lutte contre la perte de biodiversité et contre le changement climatique. Elles contribuent aux trois dimensions de la santé des individus, « état de complet bien-être physique, mental et social » selon l'Organisation Mondiale de la Santé. Toutes ces contributions sont d'autant plus importantes que les allées font partie des paysages du quotidien, où on vit ou circule, en ville comme à la campagne.
3. Les politiques publiques de sécurité sont indispensables pour assurer l'intégrité physique des citoyens. Pour leur bien-être mental, pour vivre et se reconstruire, pour l'empathie nécessaire à la cohésion sociale, pour mobiliser autour des sujets techniques ou anxiogènes d'environnement, la beauté, en particulier la beauté des allées, joue un rôle fondamental.

**Nous, participants au colloque international « La beauté essentielle des allées d'arbres » à Carcassonne (France) du 19 au 21 novembre 2023, constatons que :**

1. Les politiques publiques de sécurité routière du type de « la route qui pardonne » visent les conséquences des accidents et non leurs causes. Elles imposent un espace latéral exempt d'obstacles susceptibles d'aggraver une sortie de chaussée et traitent de la même manière les obstacles techniques purement utilitaires et le patrimoine culturel, environnemental et paysager des allées.
2. Ces politiques sont de fait une entrave au maintien des allées et à leur recreation : les distances excessives au bord de chaussée posent des problèmes majeurs d'acquisition foncière et font perdre la perception de la colonnade, les proportions, voire la voûte sur la voie, éléments déterminants de la qualité esthétique des allées. La perte de voûte est par ailleurs préjudiciable à la traversée des voies par la faune, à la limitation générale du réchauffement et au confort des usagers. L'impossibilité d'assurer la présence d'arbres anciens est également hautement préjudiciable à la biodiversité.
3. Un choc contre un obstacle latéral peut avoir des conséquences humaines dramatiques que personne ne souhaite. Mais le choc contre les arbres d'allées n'est pas une fatalité : les évolutions des conditions de circulation et des caractéristiques des véhicules, notamment pour le maintien de la trajectoire, vont se poursuivre ; surtout, il n'existe pas de corrélation entre le risque routier et la richesse en arbres d'alignement des territoires, même proches de la chaussée. Ces arbres ont un effet positif sur la prudence et, par la colonnade et le caractère esthétique, sur la modération des vitesses, leviers d'action pour agir sur les causes d'accident. À l'inverse, l'éloignement des arbres du bord de la chaussée induit un faux sentiment de sécurité, potentiellement favorable aux prises de risque et déresponsabilisant.
4. Certains gestionnaires de voiries hors agglomération l'ont compris : ils n'appliquent pas de règles systématiques de distance au bord de chaussée et peuvent replanter. Ils conservent par ailleurs des bilans de sécurité routière au-dessus de la moyenne.
5. En 1970, au plus fort du problème de santé publique que représentait la sécurité routière, au plus haut niveau de l'Etat français, Georges Pompidou osait affirmer : « La sauvegarde des arbres plantés au bord des routes (...) est essentielle pour la beauté de notre pays, pour la protection de la nature, pour la sauvegarde d'un milieu humain » et « quelle que soit l'importance des problèmes de sécurité routière, cela ne doit pas aboutir à défigurer son paysage »

**En conséquence, nous demandons aux pouvoirs publics, à tous les niveaux, de :**

1. traduire concrètement, dans leurs politiques publiques, la reconnaissance que les allées d'arbres, quelles qu'elles soient, sont d'intérêt général, pour l'oxygène fourni, les habitats et les corridors écologiques, le stockage de carbone, l'abaissement des températures sur les voies où circulent les personnes, les bienfaits sur la santé physique et mentale, mais aussi pour leur dimension culturelle et leur apport positif à la sécurité routière ;
2. prendre en compte le besoin de beauté pour le bien-être mental et le bien-être social, et notamment la beauté spécifique des allées, avec ses implications : en particulier, ne pas imposer de règles restrictives de distance, ni au bord de chaussée ni au fonds voisin, qui empêchent concrètement le maintien et la replantation d'allées selon les canons classiques, garants de leur force esthétique.



Communiqué de presse  
Vendredi 16 juin 2023

Protection des allées d'arbres :  
publication du « Mémento pour l'application  
de l'article L350-3 du code de l'environnement »

Les arbres sont aujourd'hui au cœur de toutes les revendications et de toutes les annonces de villes et de territoires vivables pour demain. Dans ce contexte, la France vient de publier le décret d'application de l'article L350-3 du code de l'environnement qui protège les allées d'arbres. Mais, pour être opérante, la réglementation doit être connue, comprise et appliquée. C'est pourquoi le Mémento publié par ALLEES-AVENUES / allées d'avenir éclaire les textes réglementaires et propose une série de bonnes pratiques et de ressources utiles pour que, sur le terrain, tous les acteurs concernés puissent respecter et faire respecter la loi.

Une protection spécifique pour un patrimoine particulier

Tous les arbres des villes et des campagnes offrent des services écosystémiques (stocker du carbone, rafraîchir les villes, lutter contre l'érosion de la biodiversité etc.) dont nous avons un criant besoin. Pourtant, l'article L350-3 relatif aux allées d'arbres - route, rue, chemin, canal ou, aujourd'hui, voie de tramway bordées de colonnades d'arbres - est le seul article de loi français qui protège des arbres de manière inconditionnelle.

Ceci s'explique par le fait que l'allée d'arbres est aussi et avant tout un patrimoine culturel immatériel hérité notamment du jardin « à la Française », qui a su s'adapter aux évolutions de société et d'occupation de l'espace et qui parle aujourd'hui encore d'une histoire européenne commune. C'est ainsi que l'article L350-3 stipule que les allées d'arbres font l'objet d'une « protection spécifique » au titre de leur qualité de « patrimoine culturel » et de « source d'aménités, en plus de leur rôle pour la préservation de la biodiversité ».

Entre les textes et la réalité, un long chemin

L'article L350-3 du code de l'Environnement, adopté en 2016 (Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages), a été modifié en février 2022 (Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale). Le décret d'application est paru le 21 mai 2023.

La loi stipule, en substance, que, sauf dérogations précises, « le fait d'abattre, de porter atteinte à un arbre ou de compromettre la conservation ou de modifier radicalement l'aspect d'un ou de plusieurs arbres d'une allée ou d'un alignement d'arbres est interdit ». Pourtant, depuis 2016, on continue à voir des élagages contraires aux règles de l'art mutiler des allées entières, des chantiers de terrassement mettre les arbres en péril par leurs racines, des abattements non suivis de remplacements etc.

Faire comprendre les enjeux de la protection et partager les bonnes pratiques

La méconnaissance des dispositifs réglementaires, du fonctionnement et des besoins des arbres, de la triple dimension culture / biodiversité / autres aménités des allées conduit à l'incompétence de nombreux acteurs.

Partant de ce constat, le mémento (74 pages abondamment illustrées) rappelle les besoins physiologiques des arbres, explicite ce que sont les allées et quelles sont leurs valeurs, éclaire les exigences réglementaires et fournit des éléments concrets pour leur traduction pratique sur le terrain.

Changer les pratiques sur le terrain : le défi de la diffusion du mémento

Le mémento a été conçu pour pouvoir être utilisé par tous ceux, très divers, qui sont tenus de respecter la loi ou de la faire respecter : particuliers propriétaires d'allées, élus de communes sans services techniques, services d'urbanisme et d'espaces verts de collectivités, professionnels de l'arbre et du paysage, entreprises de travaux, gestionnaires de réseaux, aménageurs, promoteurs, services instructeurs des préfectures, juges, citoyens etc.

Chacun, selon ses besoins, y trouvera des informations de base ou des informations plus pointues, des recommandations très concrètes et des exemples de bonnes pratiques. Des hyperliens pointent vers une cinquantaine de ressources externes habituellement connues à un cercle restreint de professionnels

vertueux, trop peu nombreux pour parvenir à eux seuls à modifier les pratiques à grande échelle.

Pour que cet outil soit accessible à tous, il est disponible en ligne sur <https://allees-avenues.eu/memento>. Il sera également diffusé dans les réseaux professionnels, auprès des associations professionnelles concernées, auprès des associations d'élus et auprès des associations citoyennes. Il sera également complété par une version abrégée destinée à faciliter encore plus la diffusion des éléments essentiels.

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir /, association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation du patrimoine que constituent les allées d'arbres.

Retenez déjà ces dates :

- 15-16 juillet 2023 : Observatoire artistique de l'allée de Trampot (Vosges) avec la plasticienne Constance Fulda et la conteuse Julie Ory
- octobre 2023 (date à préciser) : 2<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres à Montgeron (Essonne)
- 19-21 novembre 2023 : 2<sup>ème</sup> Colloque International « Les allées d'arbres, une question de vie - La beauté essentielle des allées » au Conseil départemental de Carcassonne (Aude)

Contact presse :

Chantal Pradines - Tél : + 33 6 08 50 21 34 [communication@allees-avenues.eu](mailto:communication@allees-avenues.eu) [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)



Communiqué de presse  
Lundi 3 juillet 2023

Observatoire artistique de l'allée de frênes de  
Trampot - Saison 4  
Trampot (Vosges) - Samedi 15 et dimanche 16 juillet 2023

A l'occasion de la 4<sup>ème</sup> édition de l'Observatoire artistique de l'allée de frênes de Trampot initié par ALLEES-AVENUES / allées d'avenir, l'artiste plasticienne Constance Fulda revient compléter les 56 m d'œuvre déjà accumulés depuis 2020. Elle sera rejointe le dimanche par la conteuse Julie Ory et son violoncelle pour une balade contée à l'écoute des arbres.

Constance Fulda : samedi 15 & dimanche 16 juillet 2023, 14h - 17h30  
Julie Ory : dimanche 16 juillet 2023, 15h30  
Trampot, RD 427. Gratuit

Les allées d'arbres, familières ... et pourtant !

Parce qu'on les parcourt, souvent au quotidien, ou qu'on vit à leur côté, les allées d'arbres produisent leurs bienfaits directement : nous goûtons l'ombre et la fraîcheur au fil de nos déplacements, nous goûtons leur effet apaisant ou percevons la magie du renouveau printanier depuis notre fenêtre etc. Mais plus les allées d'arbres font partie du paysage quotidien, plus on oublie de les regarder et de chercher à comprendre ce qu'elles sont : un patrimoine culturel, un patrimoine naturel, un marqueur des paysages qui nous touche.

L'Observatoire artistique : raviver le regard sur les allées d'arbres

L'objectif de l'Observatoire artistique est de faire une pause pour porter un regard neuf, décalé, sur ce patrimoine. S'agissant de l'allée de frênes de Trampot (Vosges), la maladie (chalarose) fait peser une menace sur l'avenir de ces arbres, de sorte que l'objectif de l'Observatoire artistique y est aussi d'en garder la trace.

Constance Fulda et Julie Ory, deux artistes qui nous font vibrer avec les arbres

Les arbres constituent un élément majeur de l'œuvre de l'artiste plasticienne Constance Fulda. Elle en fixe l'empreinte sur des voiles de papier japonais doux, souples et résistants. Les arbres livrent à cette « peau » la calligraphie singulière et étonnante de leur écorce. Avant sa révélation par l'artiste, le regard, même attentif, serait bien incapable d'en anticiper la nature : à côté du « matricule » des arbres, numérotation malencontreuse réalisée par scarification en 2014, on découvre d'étonnantes constellations neuronales.

Si Constance Fulda nous révèle l'écriture des arbres, la passeuse Julie Ory nous entraîne à écouter leur langue, entre musique et parole envolée, inséparable de son violoncelle, elle livre des contes où sagesse, malice, gourmandise et poésie nous emmènent à la rencontre de ces géants aux racines millénaires. Pour que nous aussi nous touchions le ciel.

L'Observatoire artistique est déjà riche de 113 empreintes de Constance Fulda, qui représentent une œuvre de 56 m ! D'ores et déjà, six d'entre elles sont aujourd'hui le seul vestige tangible de frênes ayant été abattus en 2022.

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir /, association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation du patrimoine que constituent les allées d'arbres.

Prochaines dates :

- octobre 2023 (date à préciser) : 2<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres
- 19-21 novembre 2023 : 2<sup>ème</sup> Colloque International « La beauté essentielle des allées d'arbres » au Conseil départemental de l'Aude (Carcassonne).

Contact presse :

Chantal Pradines - Tél : + 33 6 08 50 21 34 [communication@allees-avenues.eu](mailto:communication@allees-avenues.eu) [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)



Communiqué de presse  
Mercredi 20 septembre 2023

2<sup>èmes</sup> Rencontres nationales  
des acteurs des allées d'arbres

Châlons-en-Champagne - Maison des syndicats Jean Reyssier

Jeudi 26 octobre 2023, 9 h à 16 h 45

8<sup>ème</sup> Journée européenne des allées

A l'occasion de la 8<sup>ème</sup> Journée européenne des allées d'arbres, ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / organise conjointement avec la ville de Châlons-en-Champagne ses 2<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des acteurs des allées. Cette journée d'échanges d'expérience, sur le terrain et en salle, est destinée à tous les propriétaires et gestionnaires d'allées d'arbres et aux professionnels qui les accompagnent. Le programme et le formulaire d'inscription sont accessibles à l'adresse <https://allees-avenues.eu/actions/recontres-nationales/recontres-2023>

Les Rencontres : priorité aux échanges et au terrain sur la question spécifique des allées d'arbres

Les services rendus par les allées d'arbres pour le bien-être, le climat ou la biodiversité sont essentiels. Il y a urgence à les préserver et à en replanter. Si l'article L350-3 du code de l'Environnement protège les allées, cette disposition, dont les modalités d'application ont évolué en mai dernier, reste encore relativement méconnue. Quant aux replantations, elles sont difficiles en raison de contraintes diverses et du changement climatique lui-même. Les Rencontres abordent ces questions à partir des expériences partagées par chacun. Pour que ces échanges soient les plus concrets possible, les Rencontres se déroulent en partie sur le terrain.

Créer une communauté professionnelle autour des allées d'arbres

Les Rencontres sont une occasion unique d'échanges entre acteurs d'horizons différents : gestionnaires des arbres bordant les routes départementales ou les rues des villes, propriétaires privés, élus, experts en arboriculture, arboristes, paysagistes, écologues, bureaux d'études de voirie, services de l'Etat - Directions départementales des territoires, Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Unités départementales de l'architecture et du patrimoine - etc. Les participants sont invités à rejoindre le « Club des acteurs », plate-forme d'échanges professionnelle sur les questions des allées d'arbres lancée lors des 1<sup>ères</sup> Rencontres à Toulouse en 2022.

La ville de Châlons-en-Champagne : un « plan arbre » où les allées occupent une belle place

Avec 24 km de voies bordées d'alignements d'arbres gérés par la ville, auxquels s'ajoutent les allées gérées par d'autres acteurs publics et privés, Châlons-en-Champagne est une ville où le motif des allées s'est largement maintenu et développé au fil des siècles. Aujourd'hui encore, il occupe une place de choix comme élément structurant de l'espace lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre l'ambitieux « plan arbre » de la ville (26 000 arbres plantés en 6 ans, qui s'ajouteront aux 20 000 existants pour atteindre le chiffre d'1 arbre par habitant). Mais assurer la pérennité de ce patrimoine, comme l'exige l'article L350-3 du code de l'environnement, n'est pas toujours techniquement aisé. La visite du matin et les échanges en salle l'après-midi permettront de découvrir ce patrimoine et d'échanger concrètement sur les meilleures pratiques à adopter.

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir /, association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation du patrimoine que constituent les allées d'arbres.

Elle a publié récemment un « Mémento pour l'application de l'article L350-3 du code de l'environnement », disponible sur son site. Son 2<sup>ème</sup> Colloque International intitulé « La beauté essentielle des allées d'arbres » se tiendra du 19 au 21 novembre 2023 au Conseil départemental de l'Aude (Carcassonne).



Contacts presse :

ALLEES-AVENUES / allées d'avenir / :  
Chantal Pradines - Tél : + 33 6 08 50 21 34 [communication@allees-avenues.eu](mailto:communication@allees-avenues.eu)  
[www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)

Ville de Châlons-en-Champagne - Cabinet du Maire :  
Amélie Invernici - Tél : + 33 3 26 69 09 92 [invernici@chalonsenchampagne.fr](mailto:invernici@chalonsenchampagne.fr)

**ALLÉES-AVENUES**  
  
**AUDE**  
 Département de l'Aude

**Communiqué de presse**  
 5 septembre 2023

**Colloque international**  
**« La beauté essentielle des allées d'arbres**  
**Les allées d'arbres, une question de vie »**

Carcassonne - Hôtel du département -  
 19 - 21 novembre 2023

**Le 2<sup>ème</sup> colloque international d'ALLÉES-AVENUES/allées d'avenir/ sur les allées d'arbres se tiendra du 19 au 21 novembre 2023 à Carcassonne. Il entend apporter des éléments de connaissance et de réflexion pour s'affranchir des politiques de « la route qui pardonne », obstacle au maintien et à la replantation des allées. Organisé avec le conseil départemental de l'Aude, il s'adresse à un public d'élus et de professionnels, mais aussi de particuliers, propriétaires privés ou citoyens amoureux des allées.**

**Questionner les politiques de « la route qui pardonne » pour le maintien et la replantation d'allées**

Les politiques mondiales de sécurité routière dites de « la route qui pardonne » visent à garantir l'intégrité physique en cas de sortie de chaussée. Pour cela, elles imposent de réaligner les arbres à 4 m, 7 m voire 10 m du bord de la route. Mais ces règles sont incompatibles à la fois avec la réalité des emprises foncières disponibles pour planter et avec les caractéristiques géométriques classiques des allées d'arbres, qui sont une composante forte de leur caractère culturel. Dans tous les pays, elles constituent de fait un obstacle majeur au maintien des arbres de bord de route et à leur plantation.

Mais la sécurité routière dépend-elle réellement de l'absence d'arbres proches de la chaussée ? La promesse d'intégrité physique suffit-elle pour vivre ? Notre vie physiologique, notre santé physique, notre santé mentale, notre bien-être social - constitués de la santé selon la définition de l'OMS - ne dépendent-ils pas aussi des arbres ? La beauté n'est-elle pas tout aussi indispensable pour vivre ou se reconstruire, pour réenchanter le monde et remobiliser les sociétés autour de projets croisés ? La beauté n'est-elle pas justement un marqueur particulier des allées d'arbres, intervenant comme principe-même de leur aménagement ? N'est-il pas aujourd'hui crucial de maintenir et d'étendre les allées, patrimoine culturel international et corridors indispensables face au réchauffement climatique et à l'érosion de la biodiversité ?

**Un colloque de haute tenue scientifique et humaine**

Avec une douzaine de pays représentés, des spécialistes d'environnement, de biodiversité, de paysage, d'urbanisme, de gestion des risques, d'automobile, de sécurité routière, de tourisme et de l'histoire des allées - chercheurs ou gestionnaires de patrimoine arboré, experts en arboriculture, opérateurs touristiques, - mais aussi des élus et des citoyens, nourriront notre réflexion.

Grâce aux intervenants de l'université suédoise d'agronomie et des universités de Vilnius, de Cagliari ou d'Ebersewalde, le colloque permettra de comprendre la dimension culturelle des allées d'arbres. Les participants bénéficieront des données les plus récentes sur l'effet des arbres sur la santé physique (intervention d'Hubert Mansion, fondateur de l'Université dans la nature, au Canada, et organisateur du congrès mondial Forests for Public Health) ou découvriront des approches originales sur des sujets comme la biodiversité des allées d'arbres ou la santé mentale et les arbres (présentations d'Anna Westin et Tommy Lennartsson de l'Université suédoise d'agronomie et de Marianne Zandersen, de l'université d'Aarhus). Les questions de rythme dans les aménagements, des effets physiologiques de la beauté, de risque et de comportement ou encore d'image de marque touristique seront abordés respectivement par Jean-Baptiste Viale, de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, Sylvie Morpoint, médecin, David Bail, de la Middlesex University et Jean-Pascal Assaily, membre du Comité des experts du Conseil National de Sécurité Routière, et Nadine Darson Beretta, de l'Agence de développement touristique de l'Aude - le dimanche 19 novembre sera d'ailleurs consacré à une visite des allées d'arbres du département.

La dimension humaine, élément fort du colloque, interviendra notamment au travers d'un recueil de témoignages et de récits de plantations à Harlem ou à Berlin (intervention de Sonja Dümpelmann, co-directrice du Rachel Carson Centre for Environment and Society de l'université de Munich) ou lors de l'opération « des arbres pour Sarajevo ».

**Une déclaration finale pour peser sur les politiques d'aménagement**

L'impassé où menaient les politiques de « la route qui pardonne » avait déjà été constatée dans le rapport « infrastructures routières - les allées d'arbres dans le paysage » publié par le Conseil de l'Europe en 2011.

Pour faire enfin avancer les choses, le colloque s'achèvera par une déclaration commune, nourrie par les différents apports et les échanges entre les participants : la nécessité de la beauté et des allées d'arbres doit se traduire concrètement dans les politiques d'aménagement de chaque pays, avec pour corollaire l'obligation de s'affranchir en la matière du principe réducteur de la « route qui pardonne ». L'amorce d'un « itinéraire culturel européen » des allées, dans le cadre du programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, sera proposée pour signifier cet engagement.

ALLÉES - AVENUES / allées d'avenir / - Siège social : 10 rue Jeanrot 54000 Nancy page 1/2

Préprogramme en ligne et inscriptions en septembre sur [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)  
 Langues du colloque : anglais et français (interprétabilité).

**À propos d'ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / :**  
 ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de contribuer à la connaissance, à la valorisation et à la défense des chemins, routes, rues, canaux bordés d'alignements d'arbres - les allées d'arbres - , un patrimoine culturel riche, lié à l'art du jardin « à la française », indispensable aujourd'hui face au changement climatique et à la perte de biodiversité.

Ses actions prennent différentes formes, comme la publication du Mémento sur la protection des allées d'arbres (pour l'application de l'article L350-3 du code de l'environnement), la réalisation de l'exposition « Les allées d'arbres - de la guerre à la paix », l'organisation de l'Observatoire artistique annuel de l'allée de frênes de Trampot ou les Rencontres nationales des acteurs des allées, des rencontres annuelles techniques adossées à une plate-forme d'échange numérique.

**À propos du Conseil départemental de l'Aude :**  
 Avec près de 40 000 arbres d'alignement le long de ses routes, le département de l'Aude compte parmi les mieux dotés de France et ces allées d'arbres ont été identifiées comme un marqueur du territoire, par la population et les touristes.

Depuis 2022, le Conseil départemental a engagé une politique volontariste sur l'arbre et le paysage, dans le cadre de ses engagements pour la transition écologique. Elle se traduit concrètement par la prise en compte des arbres dans la politique d'embellissement du département et la mise en place d'outils concrets pour de bonnes pratiques de gestion des arbres (inventaires, charte de l'arbre et du paysage, cahiers des charges).

**Contacts presse :**  
**ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir / :**  
 Chantal Pradines - Tél : + 33 6 08 50 21 34 [communication@allees-avenues.eu](mailto:communication@allees-avenues.eu) [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)  
**Conseil départemental de l'Aude - Cabinet du Président :**  
 Pascal Potevin, Directeur de la communication - Tél : +33 4 68 11 68 20

19-21 NOV. 2023 | CARCASSONNE - HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
**LA BEAUTÉ ESSENTIELLE DES ALLÉES D'ARBRES**  
 COLLOQUE INTERNATIONAL  
**THE ESSENTIAL BEAUTY OF TREE AVENUES**  
 INTERNATIONAL SYMPOSIUM

[WWW.ALLEES-AVENUES.EU](http://WWW.ALLEES-AVENUES.EU)

ALLÉES - AVENUES / allées d'avenir / - Siège social : 10 rue Jeanrot 54000 Nancy page 2/2

**ALLÉES-AVENUES**  
  
**AUDE**  
 Département de l'Aude

**Communiqué de presse**  
 2 octobre 2023

**Colloque international**  
**« La beauté essentielle des allées d'arbres »**  
**Programme et inscription**

Carcassonne - Hôtel du département -  
 19 - 21 novembre 2023

**Le 2<sup>ème</sup> colloque international d'ALLÉES-AVENUES/allées d'avenir/ sur les allées d'arbres se tiendra du 19 au 21 novembre 2023 à Carcassonne. Il entend apporter des éléments de connaissance et de réflexion pour s'affranchir des politiques de « la route qui pardonne », obstacle au maintien et à la replantation des allées. Organisé avec le conseil départemental de l'Aude, il s'adresse à un public d'élus et de professionnels, mais aussi de particuliers, propriétaires privés ou citoyens amoureux des allées. Le programme est en ligne**

**Questionner les politiques de « la route qui pardonne » pour le maintien et la replantation d'allées**

Les politiques mondiales de sécurité routière dites de « la route qui pardonne » visent à garantir l'intégrité physique en cas de sortie de chaussée. Pour cela, elles imposent de réaligner les arbres à 4 m, 7 m voire 10 m du bord de la route. Mais ces règles sont incompatibles à la fois avec la réalité des emprises foncières disponibles pour planter et avec les caractéristiques géométriques classiques des allées d'arbres, qui sont une composante forte de leur caractère culturel. Dans tous les pays, elles constituent de fait un obstacle majeur au maintien des arbres de bord de route et à leur plantation.

Mais la sécurité routière dépend-elle réellement de l'absence d'arbres proches de la chaussée ? La promesse d'intégrité physique suffit-elle pour vivre ? Notre vie physiologique, notre santé physique, notre santé mentale, notre bien-être social - constitués de la santé selon la définition de l'OMS - ne dépendent-ils pas aussi des arbres ? La beauté n'est-elle pas tout aussi indispensable pour vivre ou se reconstruire, pour réenchanter le monde et remobiliser les sociétés autour de projets croisés ? La beauté n'est-elle pas justement un marqueur particulier des allées d'arbres, intervenant comme principe-même de leur aménagement ? N'est-il pas aujourd'hui crucial de maintenir et d'étendre les allées, patrimoine culturel international et corridors indispensables face au réchauffement climatique et à l'érosion de la biodiversité ?

**Un colloque de haute tenue scientifique et humaine**

Avec une douzaine de pays représentés, des spécialistes d'environnement, de biodiversité, de paysage, d'urbanisme, de gestion des risques, d'automobile, de sécurité routière, de tourisme et de l'histoire des allées - chercheurs ou gestionnaires de patrimoine arboré, experts en arboriculture, opérateurs touristiques, - mais aussi des élus et des citoyens, nourriront notre réflexion.

Grâce aux intervenants de l'université suédoise d'agronomie et des universités de Vilnius, de Cagliari ou d'Ebersewalde, le colloque permettra de comprendre la dimension culturelle des allées d'arbres. Les participants bénéficieront des données les plus récentes sur l'effet des arbres sur la santé physique (intervention d'Hubert Mansion, fondateur de l'Université dans la nature, au Canada, et organisateur du congrès mondial Forests for Public Health) ou découvriront des approches originales sur des sujets comme la biodiversité des allées d'arbres ou la santé mentale et les arbres (présentations d'Anna Westin et Tommy Lennartsson de l'Université suédoise d'agronomie et de Marianne Zandersen, de l'université d'Aarhus). Les questions de rythme dans les aménagements, des effets physiologiques de la beauté, de risque et de comportement ou encore d'image de marque touristique seront abordés respectivement par Jean-Baptiste Viale, de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, Sylvie Morpoint, médecin, David Bail, de la Middlesex University et Jean-Pascal Assaily, membre du Comité des experts du Conseil National de Sécurité Routière, et Nadine Darson Beretta, de l'Agence de développement touristique de l'Aude - le dimanche 19 novembre sera d'ailleurs consacré à une visite des allées d'arbres du département.

La dimension humaine, élément fort du colloque, interviendra notamment au travers d'un recueil de témoignages et de récits de plantations à Harlem ou à Berlin (intervention de Sonja Dümpelmann, co-directrice du Rachel Carson Centre for Environment and Society de l'université de Munich) ou lors de l'opération « des arbres pour Sarajevo ».

**Une déclaration finale pour peser sur les politiques d'aménagement**

L'impassé où menaient les politiques de « la route qui pardonne » avait déjà été constatée dans le rapport « infrastructures routières - les allées d'arbres dans le paysage » publié par le Conseil de l'Europe en 2011.

Pour faire enfin avancer les choses, le colloque s'achèvera par une déclaration commune, nourrie par les différents apports et les échanges entre les participants : la nécessité de la beauté et des allées d'arbres doit se traduire concrètement dans les politiques d'aménagement de chaque pays, avec pour corollaire l'obligation de s'affranchir en la matière du principe réducteur de la « route qui pardonne ». L'amorce d'un « itinéraire culturel européen » des allées, dans le cadre du programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, sera proposée pour signifier cet engagement.

ALLÉES - AVENUES / allées d'avenir / - Siège social : 10 rue Jeanrot 54000 Nancy page 1/2

Langues du colloque : anglais et français (interprétabilité).

**À propos d'ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / :**  
 ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir / association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de contribuer à la connaissance, à la valorisation et à la défense des chemins, routes, rues, canaux bordés d'alignements d'arbres - les allées d'arbres - , un patrimoine culturel riche, lié à l'art du jardin « à la française », indispensable aujourd'hui face au changement climatique et à la perte de biodiversité.

Ses actions prennent différentes formes, comme la publication du Mémento sur la protection des allées d'arbres (pour l'application de l'article L350-3 du code de l'environnement), la réalisation de l'exposition « Les allées d'arbres - de la guerre à la paix », l'organisation de l'Observatoire artistique annuel de l'allée de frênes de Trampot ou les Rencontres nationales des acteurs des allées, des rencontres annuelles techniques adossées à une plate-forme d'échange numérique.

**À propos du Conseil départemental de l'Aude :**  
 Avec près de 40 000 arbres d'alignement le long de ses routes, le département de l'Aude compte parmi les mieux dotés de France et ces allées d'arbres ont été identifiées comme un marqueur du territoire, par la population et les touristes.

Depuis 2022, le Conseil départemental a engagé une politique volontariste sur l'arbre et le paysage, dans le cadre de ses engagements pour la transition écologique. Elle se traduit concrètement par la prise en compte des arbres dans la politique d'embellissement du département et la mise en place d'outils concrets pour de bonnes pratiques de gestion des arbres (inventaires, charte de l'arbre et du paysage, cahiers des charges).

**Contacts presse :**  
**ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir / :**  
 Chantal Pradines - Tél : + 33 6 08 50 21 34 [communication@allees-avenues.eu](mailto:communication@allees-avenues.eu) [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)  
**Conseil départemental de l'Aude - Cabinet du Président :**  
 Pascal Potevin, Directeur de la communication - Tél : +33 4 68 11 68 20

19-21 NOV. 2023 | CARCASSONNE - HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
**LA BEAUTÉ ESSENTIELLE DES ALLÉES D'ARBRES**  
 COLLOQUE INTERNATIONAL  
**THE ESSENTIAL BEAUTY OF TREE AVENUES**  
 INTERNATIONAL SYMPOSIUM

[WWW.ALLEES-AVENUES.EU](http://WWW.ALLEES-AVENUES.EU)

ALLÉES - AVENUES / allées d'avenir / - Siège social : 10 rue Jeanrot 54000 Nancy page 2/2



Press release  
2 October 2023

## International conference “The essential beauty of tree avenues”

Carcassonne, France – Hôtel du Département –  
19–21 November 2023

*The second international ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/ conference on tree avenues will take place from 19 to 21 November, 2023, in Carcassonne, France. Its aim is to present information and matter for reflection for putting ‘forgiving roadside’ policies—an obstacle to the preservation and replanting of avenues—out of the way. Organized with the support of the Aude County Council, its target audience is elected representatives and professionals, in addition to private individuals such as landowners and people who appreciate avenues.*

**Challenge ‘forgiving roadside’ policies to advance the preservation and replanting of avenues**  
The so-called ‘forgiving roadside’ road-safety policies adopted throughout the world are aimed at ensuring the physical integrity of road users in the event of a run-off-road accident. For this purpose, they require that trees be no closer than 4, 7 or even 10 metres from the edge of the road. But these regulations are consistent with neither the reality of the space available for planting nor the very essence of tree avenues, i.e. their conventional geometrical characteristics. In every country where they are applied, these policies are a major obstacle to the preservation and planting of roadside trees.

But does road safety really depend on there being no trees close to the road? Is the guarantee of physical integrity enough to make life worth living? Does not physiological existence, our physical health, our mental wellbeing, and our social wellbeing—all of which are defined by the World Health Organization as factors in health—also depend on trees? Is beauty not also as indispensable a factor for living or rebuilding oneself, for putting some magic into the world and drawing society into crucial projects? Is not beauty a special marker of tree avenues, a factor in the very principle of their existence? Is it not vital, today, to preserve and multiply tree avenues, as a form of international cultural heritage and as vital corridors in the light of global warming and degradation of biodiversity?

### Highly scientific, highly human symposium

Proceedings will be enriched by the input of specialists—researchers and managers—in the environment, biodiversity, landscapes, town planning, risk management, the use of motor vehicles, road safety, tourism, and the history of tree avenues and also elected representatives and the public at large from a dozen countries.

Thanks to speakers from the Swedish University of Agricultural Sciences and the universities of Växjö, Cagliari, and Eberswalde, the symposium will give insight into the cultural dimension of tree avenues. Participants will be given the latest data on the effects trees have on physical health (presentation by Hubert Mansion, founder of the University in Nature, in Canada, and organizer of the World Conference on Forests for Public Health) and will learn about original outlooks on subjects such as the biodiversity of tree avenues and the connection between mental health and trees (presentations by Anna Westin and Tommy Lennarsson of the Swedish University of Agricultural Sciences and by Marianne Zandersen of Aarhus University). The issues of spacing and rhythm in avenues, the physiological effects of beauty, risk and behaviour, and tourist marketing image will be addressed by Jean-Baptiste Viale (ENSA – French National School of Architecture – Clermont-Ferrand), Sylvie Monpoint, physician, David Ball (Middlesex University) and Jean-Pascal Assaily (member of the Committee of Experts, CNSR – French National Road Safety Council), and Nadine Darson Beretta (Aude Tourism Development Agency). Sunday 19 November will be devoted to visiting tree avenues in Aude County.

The human dimension, one of symposium’s most central topics, will be addressed through a collection of personal accounts and descriptions of tree planting in Harlem and Berlin (Sonja Dümpelmann, Co-Director of the Rachel Carson Centre for Environment and Society at Ludwig Maximilian University of Munich) and during the Trees for Sarajevo operation.

### Final declaration to put pressure on development policies

As far back as 2011, the report ‘Road Infrastructures: Tree Avenues in the Landscape’ published by the Council of Europe pointed out that ‘forgiving roadside’ policies are ‘barking up the wrong tree’.

To finally make progress in the matter, the symposium will end with a joint declaration resulting from the discussions and contributions of all parties present: the need for beauty and tree avenues must be correctly reflected in the development policies of every country, with, as a consequence, an obligation to look beyond the simplistic notion of ‘forgiving roadides’. To underscore this commitment, it will be proposed that the first steps be made towards creation of a ‘European tree-avenue route’ under the Council of Europe’s Cultural Routes programme.



Press release  
2 October 2023

## International conference “The essential beauty of tree avenues”

Carcassonne, France – Hôtel du Département –  
19–21 November 2023

*The second international ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/ conference on tree avenues will take place from 19 to 21 November, 2023, in Carcassonne, France. Its aim is to present information and matter for reflection for putting ‘forgiving roadside’ policies—an obstacle to the preservation and replanting of avenues—out of the way. Organized with the support of the Aude County Council, its target audience is elected representatives and professionals, in addition to private individuals such as landowners and people who appreciate avenues.*

**Challenge ‘forgiving roadside’ policies to advance the preservation and replanting of avenues**  
The so-called ‘forgiving roadside’ road-safety policies adopted throughout the world are aimed at ensuring the physical integrity of road users in the event of a run-off-road accident. For this purpose, they require that trees be no closer than 4, 7 or even 10 metres from the edge of the road. But these regulations are consistent with neither the reality of the space available for planting nor the very essence of tree avenues, i.e. their conventional geometrical characteristics. In every country where they are applied, these policies are a major obstacle to the preservation and planting of roadside trees.

But does road safety really depend on there being no trees close to the road? Is the guarantee of physical integrity enough to make life worth living? Does not physiological existence, our physical health, our mental wellbeing, and our social wellbeing—all of which are defined by the World Health Organization as factors in health—also depend on trees? Is beauty not also as indispensable a factor for living or rebuilding oneself, for putting some magic into the world and drawing society into crucial projects? Is not beauty a special marker of tree avenues, a factor in the very principle of their existence? Is it not vital, today, to preserve and multiply tree avenues, as a form of international cultural heritage and as vital corridors in the light of global warming and degradation of biodiversity?

### Highly scientific, highly human symposium

Proceedings will be enriched by the input of specialists—researchers and managers—in the environment, biodiversity, landscapes, town planning, risk management, the use of motor vehicles, road safety, tourism, and the history of tree avenues and also elected representatives and the public at large from a dozen countries.

Thanks to speakers from the Swedish University of Agricultural Sciences and the universities of Växjö, Cagliari, and Eberswalde, the symposium will give insight into the cultural dimension of tree avenues. Participants will be given the latest data on the effects trees have on physical health (presentation by Hubert Mansion, founder of the University in Nature, in Canada, and organizer of the World Conference on Forests for Public Health) and will learn about original outlooks on subjects such as the biodiversity of tree avenues and the connection between mental health and trees (presentations by Anna Westin and Tommy Lennarsson of the Swedish University of Agricultural Sciences and by Marianne Zandersen of Aarhus University). The issues of spacing and rhythm in avenues, the physiological effects of beauty, risk and behaviour, and tourist marketing image will be addressed by Jean-Baptiste Viale (ENSA – French National School of Architecture – Clermont-Ferrand), Sylvie Monpoint, physician, David Ball (Middlesex University) and Jean-Pascal Assaily (member of the Committee of Experts, CNSR – French National Road Safety Council), and Nadine Darson Beretta (Aude Tourism Development Agency). Sunday 19 November will be devoted to visiting tree avenues in Aude County.

The human dimension, one of symposium’s most central topics, will be addressed through a collection of personal accounts and descriptions of tree planting in Harlem and Berlin (Sonja Dümpelmann, Co-Director of the Rachel Carson Centre for Environment and Society at Ludwig Maximilian University of Munich) and during the Trees for Sarajevo operation.

### Final declaration to put pressure on development policies

As far back as 2011, the report ‘Road Infrastructures: Tree Avenues in the Landscape’ published by the Council of Europe pointed out that ‘forgiving roadside’ policies are ‘barking up the wrong tree’.

To finally make progress in the matter, the symposium will end with a joint declaration resulting from the discussions and contributions of all parties present: the need for beauty and tree avenues must be correctly reflected in the development policies of every country, with, as a consequence, an obligation to look beyond the simplistic notion of ‘forgiving roadides’. To underscore this commitment, it will be proposed that the first steps be made towards creation of a ‘European tree-avenue route’ under the Council of Europe’s Cultural Routes programme.

## Exemples de relais en amont de nos actions (lettres d'information / agendas de réseaux)

### Paysage - info n° 47 - Automne 2023

Millions de personnes pour une vie en ressources, mais aussi plus de vie actuelle, ne doivent pas conduire à produire des lieux à vivre techniquement performants mais sans âme, sans émotions, sans beauté. Au contraire, il s'agit de produire des lieux à vivre pour le monde vivant, dans lesquels les habitants puissent faire société.

<https://www.architecture.culture.gouv.fr/evenement/pre-vente/vente-de-l-evenement>

#### Les territoires célèbrent les 30 ans de la Loi Paysage – 18-20 octobre 2023

Après l'événement national du 12 juin dernier à Paris, le Ministère de la Transition écologique organise avec la Fédération des parcs naturels régionaux et le Parc naturel régional des Vosges du Nord un événement dans les territoires du 18 au 20 octobre, sous le titre « Les territoires célèbrent les 30 ans de la loi paysage ».



Cet événement mettra notamment en évidence l'importance du lien urbain-rural, le positionnement des territoires sur la question du paysage et valorisera les lauréats de l'édition 2023 de l'appel à projets plans de paysage.

Le programme et le formulaire d'inscription sont disponibles ici :

#### Deuxième colloque international sur les allées « La beauté essentielle des allées d'arbres » les 19-20-21 novembre 2023 à Carcassonne, au Conseil départemental de l'Aude

Le colloque s'intéressera à la vie, vie humaine, physique et mentale, mais aussi vie de la nature avec l'enjeu de biodiversité lié à ces arbres.

Avec le sous-titre « La beauté essentielle des allées d'arbres », il s'intéressera surtout à la beauté des allées, liée à leur histoire depuis la Renaissance,

et à l'utilisation de cette beauté comme « image de marque », hier comme aussi aujourd'hui par les acteurs de la publicité ou du tourisme...

Le fil conducteur, rapprochant beauté et humain, amènera à s'intéresser aux pouvoirs de la beauté, notamment des allées : la beauté pour vivre et pour se reconstruire d'un côté, la beauté pour réenchanter le monde et remobiliser des sociétés autour de projets cruciaux pour elle de l'autre.

Le détail du programme sera bientôt disponible.

<http://www.audex.com>

#### Domaine de Chaumont-sur-Loire - Festival International des Jardins - Concours 2024



À l'occasion de la 33<sup>e</sup> édition du Festival International des Jardins, le Domaine de Chaumont-sur-Loire propose un concours international sur des parcelles d'environ 210m².

Depuis plus de 30 ans, le Festival International des Jardins de Chaumont-sur-Loire est un laboratoire de la création contemporaine dans le domaine des jardins et de la création paysagère dans le monde. À la fois mine d'idées et pépinière de talents, le Festival redynamise l'art des jardins et intéresse le public ainsi que la profession en présentant de nouveaux fleureissements, de nouveaux matériaux, des idées et des approches novatrices. La diversité, la créativité et la qualité des projets ont contribué à établir la réputation mondiale du Festival, qui est devenu un rendez-vous incontournable pour la présentation des travaux d'une nouvelle génération de paysagistes.

Plus de 900 jardins ont été créés depuis 1992. Parmi eux certains ont été réalisés par de grands paysagistes tels Alexandre Chemetoff, Bas Smetts, Bernard Lassus, Ernesto Neto, Florence Mercier, Leon Kluge, Louis Benech, Michel Pena, Wang Shu, Kathryn Gustafson, Jean Mus, Jacqueline Osty, Inoh Lim, James Basson, Odile Decq, Shodo Suzuki...

### RENDEZ-VOUS



© Le Cdt Aude

Du 19 au 21 novembre, Hôtel du Département, Carcassonne (11)  
→ [www.allées-avenues.aude.fr](http://www.allées-avenues.aude.fr)



### En vert & Avec vous n° 38 - automne 2023

#### COLLOQUE

#### La beauté essentielle des allées d'arbres

Qu'elles se trouvent en ville ou en pleine campagne le long des routes, les allées d'arbres, à la beauté si essentielle, ont façonné nos paysages. À l'heure où elles disparaissent de plus en plus, un colloque international réunissant 12 pays entend apporter des éléments de connaissance et de réflexion. Objectif : s'attacher des politiques et obstacles divers qui freinent le maintien ou

la plantation de ces allées. Aujourd'hui, elles font à la fois partie du patrimoine végétal de nos paysages, et acquièrent un rôle tout aussi essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Organisé par le Conseil départemental de l'Aude, le colloque est ouvert à tous les publics, élus, professionnels et particuliers pour questionner et peser sur les politiques d'aménagement des territoires.

### OCTOBRE 2023

#### 2èmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres 2023

ALLÉES-AVENUES - allées d'avenir organise, le 26 octobre 2023, avec la ville de Châlons-en-Champagne, les 2èmes Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres.

Cette journée, qui se classe dans les événements autour de la Journée européenne des allées d'arbres (20 octobre), est l'occasion d'échanger entre participants d'horizons différents sur les bonnes pratiques et les difficultés liées à la gestion des allées d'arbres.

Elle s'adresse aux gestionnaires des patrimoines arborés des routes départementales ou des voiries urbaines, aux élus et propriétaires privés - bailleurs sociaux, par exemple -, et à tous ceux qui les accompagnent : experts en arboriculture, arboriculteurs, paysagistes, urbanistes, écologues, bureaux d'études de services de l'Etat - DDT, DREAL, UDAP -, entreprises du paysage, pépiniéristes, entreprises de VRD, associations...

> [Programme et inscription](#)



### Lettre d'info - IDRRIM septembre 2023

## ACTUALITÉS

### « LA BEAUTÉ ESSENTIELLE DES ALLÉES D'ARBRES » : UN COLLOQUE INTERNATIONAL À CARCASSONNE DU 19 AU 21 NOVEMBRE 2023

22 octobre 2023



Les « allées », ou « allées d'arbres », sont les chemins, routes, rues, mais aussi canaux bordés d'alignements d'arbres implantés régulièrement. Elles constituent un ...



JNE 22.10.2023

## Exemples de relais en amont de nos actions (revues / webzines)

la lettre t n° 688  
15.10.2023

**la lettre t** N° 688  
15 octobre 2023

**Brèves Aude**  
Le 2<sup>ème</sup> colloque international sur les allées d'arbres se tiendra du 19 au 21 novembre à Carcassonne. Il entend apporter des éléments de connaissances et de réflexion pour s'affranchir des politiques de "la route qui pardonne", obstacle au maintien et à la replantation des allées. Organisé avec le conseil départemental de l'Aude, il s'adresse à un public d'élus et de professionnels, mais aussi de particuliers, propriétaires privés ou citoyens amoureux des allées. (<https://alleep-avenues.eu>)

**La Lettre T – n° 688 – 15 octobre 2023**

Matériel et paysage. 9.10.2023

**Matériel et Paysage** MACHINES ET FOURNITURES DKS

Actualités / Actualités

**Transition écologique**  
**Allées d'arbres : un colloque international et des rencontres nationales**

L'ÉQUIPE MATÉRIEL ET PAYSAGE - PUBLIE LE 09/10/2023 À 06:00 - MISE À JOUR À 17:24 - 2 MIN...

(BLEGAL)

A vos agendas ! L'association « Allées-Avenues Allées d'avenir », organisée avec le conseil départemental de l'Aude, un grand colloque d'émergence internationale sur les allées d'arbres qui aura lieu du 19 au 21 novembre à Carcassonne (Aude). Auparavant, Les Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres se tiendront le 26 octobre à Châlons-en-Champagne (Marne).

L'association « Allées-Avenues Allées d'avenir », reconnue d'intérêt général, organisée en collaboration avec le conseil départemental de l'Aude, le colloque international intitulé « la beauté essentielle des allées d'arbres ». Cet événement est programmé à Carcassonne, à l'Hôtel du département, du 19 au 21 novembre. Il s'adresse aux élus et aux gestionnaires, ainsi qu'aux professionnels de l'arbre, mais aussi aux propriétaires privés et au grand public.

Newsletter: Recevez nos informations en vous inscrivant à notre newsletter. Sélectionnez votre adresse email. Je m'inscris

Arboristes Mag. n° 12 ». Automne 2023

**ACTUALITÉS Manifestations**

**LES ALLÉES D'ARBRES**

**COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BEAUTÉ ESSENTIELLE DES ALLÉES D'ARBRES**

Du dimanche 19 au mardi 21 novembre 2023 à Carcassonne (Aude) ce colloque international sur les allées d'arbres avec des visites et des conférences.

Aujourd'hui, il y a urgence à maintenir et à étendre les allées d'arbres, patrimoine culturel international et corridors indispensables face au réchauffement climatique et à l'érosion de la biodiversité. La nécessité de la beauté et des allées d'arbres doit se traduire concrètement dans les politiques de sécurité routière et les politiques d'aménagement. En participant au colloque, les élus, les professionnels de l'arbre, de la route, de l'aménagement, de l'environnement, de la culture et du tourisme, ainsi que les citoyens trouveront de la matière pour nourrir leur réflexion. Le colloque se tiendra en français et en anglais et une équipe d'interprètes assurera la traduction de toutes les interventions.

Des intervenants reconnus, provenant de douze pays, tels que des médecins, des experts ou des architectes viendront échanger les débats par des témoignages et de récits de plantations à travers le monde. Les effets physiologiques de la beauté, les questions de risque et de comportement seront abordés ainsi que la dimension historique et culturelle des allées d'arbres. Outre la biodiversité des allées, seront aussi évoqués les effets de l'arbre sur la santé physique et mentale.

Source : [www.alleep-avenues.eu](http://www.alleep-avenues.eu)

**RENCONTRES NATIONALES DES ACTEURS DES ALLÉES D'ARBRES**

Le jeudi 26 octobre se tiendront les 2<sup>èmes</sup> rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres. Cette journée est destinée à tous les propriétaires et gestionnaires d'allées d'arbres et aux professionnels qui les accompagnent tels que les paysagistes, les experts en arboriculture ornementale, les arboristes-grimpeurs, les entreprises du paysage, les entreprises de travaux publics, les élus et les acteurs motivés.

Châlons-en-Champagne, partenaire des Rencontres 2023, un patrimoine d'allées particulièrement riche et diversifié, allées de jardin (Petit et Grand Jard), cours, avenues et canaux. À ses 24 km de voies bordées d'alignements d'arbres, s'ajoutent les allées gérées par d'autres acteurs publics et privés. Aujourd'hui encore, ce patrimoine d'allées occupe une place de choix comme élément structurant de l'espace lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre l'ambitieux « plan arbre » de la ville (26 000 arbres plantés en 6 ans, qui s'ajoutent aux 20 000 existants pour atteindre le chiffre d'un arbre par habitant).

La visite du matin et les échanges en salle l'après-midi permettront de découvrir le patrimoine de la ville et d'échanger concrètement sur les meilleures pratiques à adopter. Ce format a été particulièrement apprécié par les participants aux premières rencontres, qui avaient été organisées avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Source : [www.alleep-avenues.eu](http://www.alleep-avenues.eu)

www INSCRIPTIONS & PROGRAMME

www INSCRIPTIONS & PROGRAMME

Arboristes Mag. n° 12



## Exemples de relais en aval de nos actions (réseaux)

<https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/retour-sur-a3790.html>

Veille paysage n° 22 15.9.2023

### Retour sur...

Publié le 13/09/2023 | Mis à jour le 15/09/2023

**Memento sur la protection des allées d'arbres**

**Guide pour l'élaboration d'un PLU(i) « paysager »**

**Commission supérieure des sites perspectives et paysages (CSSPP) du 22 juin 2023**

**Cinq nouveaux sites classés**

## Memento sur la protection des allées d'arbres



L'article L.350-3 du code de l'Environnement relatif aux allées et alignements d'arbres qui bordent les voies ouvertes à la circulation publique, adopté en 2016, a été modifié en février 2022 avec l'adoption de la Loi 3DS, avec un décret d'application le 19 mai 2023. La loi a ainsi réaffirmé la volonté d'une protection solide de ce patrimoine de la part de la société civile, de nombreux élus et du gouvernement sur ces allées d'arbres, témoins d'une longue histoire qui dépasse les frontières nationales, et marqueurs identitaires forts des territoires.

Conscients que les textes réglementaires ne peuvent, à eux seuls, livrer toutes les clés nécessaires à la préservation et au renouvellement des allées d'arbres, l'association « pour la promotion du patrimoine culturel, naturel et paysager que constituent les allées d'arbres » a jugé utile de proposer un outil aux parties prenantes avec un **memento** qui s'adresse aux propriétaires, aux gestionnaires, aux promoteurs immobiliers, aux services instructeurs qui doivent évaluer les déclarations et les demandes d'autorisation et enfin, aux juges qui pourront être appelés à intervenir en dernier recours.

<https://allees-avenues.eu/>

### Paysage - info n° 48 - Hiver 2023

alignements d'arbres circulation publique aux régimes de dé n les cas. Schéma-tisme l'abattage d'ali- pathologie tandis que l'autorisation concerne plutôt l'abattage d'arbres sains en lien avec un projet d'aménagement. L'instruction des dossiers est assurée par les préfets de département et ce sont de ce fait les DDT(M) qui remplissent cette fonction.

Afin de faciliter les modalités d'instruction, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a réuni un groupe de travail autour du CEREMA, afin de rédiger un guide technique qui préciserait les modalités et les temporalités applicables. L'avis est par principe tacite favorable, ce qui n'interdit pas, au contraire, des exigences quant aux mesures compensatoires des projets. La parution de ce guide technique interviendra au cours du premier semestre 2024.

Plusieurs services ont d'ores et déjà développé leurs propres documents simplifiés afin de faciliter cette instruction. Vous pouvez retrouver par exemple le document de la DREAL Grand Est :



<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/la-protection-des-arbres-d-allées-et-d-alignements-a21622.html>

#### L'expérience du CAUE de Seine-et-Marne

Ce CAUE d'Ile-de-France s'est engagé depuis de nombreuses années autour d'une expertise sur les arbres et plus particulièrement sur les arbres d'alignements. Il organise régulièrement des manifestations autour de l'arbre en ville. La dernière « Ar-

borencontre » s'est déroulée le 5 octobre dernier à Combs-la-Ville, réunissant environ 250 personnes.



Les présentations ayant été filmées, vous pouvez retrouver les échanges et les présentations sur le site internet dédié :

<https://www.allees-avenues.eu/actions/colloques-internationaux/colloque-2023-les-allées-d-arbres-une-question-de-vie-la-beauté-essentielle-des-allées>

#### L'association Allées-Avenues / allées d'avenir, mobilisée à l'échelle européenne

Cette association défend depuis plusieurs années les alignements arborés le long de nos infrastructures, à une échelle européenne, en sensibilisant toutes sortes d'acteurs, à commencer par les services gestionnaires d'infrastructures.

Après avoir organisé en 2022 les premières rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres - 20 octobre 2022 à Toulouse, au Conseil départemental de Haute-Garonne, une seconde journée a été organisée le 26 octobre 2023 à Châlons-en-Champagne (Marne), autour du patrimoine arboré de cette agglomération.



En parallèle, l'association a organisé un colloque international entre le 19 et le 21 novembre 2023 autour du thème « La beauté essentielle des allées d'arbres ». Cette rencontre était organisée au Conseil départemental de l'Aude, à Carcassonne. Elle a rassemblé 80 personnes et a permis d'aborder plusieurs facettes des allées et alignements, aussi bien en France qu'à l'international.

L'histoire des infrastructures, de leur conception, intégrant de facto jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle des plantations d'arbres a été rappelée. Les interférences entre la vie des arbres et la vie des hommes a été abordée, aussi bien sur des aspects de san-

té publique, de santé mentale ou physiologique. L'agrément esthétique des arbres, leur « beauté » a aussi fait l'objet de plusieurs présentations, cet aspect pouvant dans certains pays être à la base d'une protection forte des alignements d'arbres ou de principes pour les aménagements neufs (inscrire le projet dans le paysage). Les aspects sécurité ont aussi été évoqués, en lien avec la question des comportements individuels et sociétaux.

Symboliquement, ce colloque a été marqué par la plantation d'un arbre, un charme-houblon (*Ostrya carpinifolia*), à l'entrée du Conseil départemental.

L'ensemble du colloque a fait l'objet d'une capture vidéo. La valorisation de l'évènement devrait intervenir prochainement.

<https://www.allees-avenues.eu/actions/colloques-internationaux/colloque-2023-les-allées-d-arbres-une-question-de-vie-la-beauté-essentielle-des-allées>

L'association a publié récemment un memento pour l'application de l'article L350-3 du code de l'Environnement.

#### Protection des allées d'arbres en France



[https://allees-avenues.eu/images/documents/ressources/M%3%9emento\\_-\\_protection\\_des\\_all%3%9es\\_darbres\\_version\\_0.pdf](https://allees-avenues.eu/images/documents/ressources/M%3%9emento_-_protection_des_all%3%9es_darbres_version_0.pdf)

### Animations, manifestations, colloques, appel à projets

#### Appel à candidature pour la 9<sup>e</sup> édition du Grand Prix National du Paysage (GNPN)

Maires, présidents d'EPCI, de communautés de communes, de conseils départementaux et régionaux, responsables des services aménagements, paysagistes concepteurs, agence ou bureaux d'études œuvrant dans le domaine de l'aménagement, ce prix est pour vous !

Le Grand Prix National du Paysage (GNPN) vise à valoriser vos démarches paysagères singulières et exemplaires, à petite, moyenne ou grande échelle.

Le GNPN récompense ainsi une collaboration réussie entre une maîtrise d'ouvrage porteuse d'une volonté territoriale ambitieuse et une équipe de maîtrise d'ouvrage inventive, dans laquelle le rôle du paysagiste concepteur est central.

Ces projets doivent avoir donné lieu à des réalisations concrètes en France ou en zone transfrontalière, achevées au moment de la candidature.



Le jury est composé de professionnels reconnus, de représentants des collectivités territoriales et d'organisations professionnelles.

Candidatez jusqu'au 31 mars 2024. Plus d'informations ci-dessous :

<https://objectif.paysages.developpement-durable.gouv.fr/appele-candidatures-grand-prix-national-du-paysage-2024-1036>

- Calendrier provisionnel
- Fin avril : comité technique de pré-sélection
- Mai/Juin : visite de terrain de certains territoires
- Juin : réunion du jury et entretiens avec les porteurs de projets présélectionnés
- Automne : cérémonie officielle de remise du Grand Prix

#### Concours photo - lancement par le CAUE du Gard de la 6<sup>e</sup> édition sur le thème « La terre dans tous ses états »

Ce concours photo invite à saisir la terre comme support, milieu de vie, la terre matériau de construction... Il conduit à s'intéresser aux sols qui nous portent, nous nourrissent, que l'on fouille, que l'on façonne et, ce faisant, à saisir les acteurs, parties prenantes de ces transformations.

Les clichés photographiques assortis d'un titre et de quelques lignes, permettront également aux

## Le deuxième colloque international consacré aux allées d'arbres s'est déroulé les 19, 20 et 21 novembre 2023 à Carcassonne (11) sur le thème « La beauté essentielle des allées d'arbres »



Introduction - La beauté essentielle des allées d'arbres. Carcassonne 19-21 NOV 2023. from Thierry Passerat on Vimeo.

Le premier colloque proposé par l'association ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir remonte à 2018, année du centenaire de la grande guerre, et avait pour thème « Les allées d'arbres - de la guerre à la paix ».

Cette fois-ci, avec une douzaine de pays représentés, des intervenants, expert en arboriculture, historien, géographe, paysagiste, philosophe, médecin, etc. ont présentés l'état de leur réflexion sur la question de « La beauté essentielle des allées d'arbres ».

Dans tous les pays, les politiques de sécurité routière constituent un obstacle au maintien des arbres en bord de route et à la plantation de nouveaux alignements. La prise en compte ce patrimoine culturel international est une urgence. C'est la dimension esthétique, aspect incontournable de cette conscientisation, qui a été le fil conducteur de ce colloque.

Une déclaration finale et l'amorce d'un « itinéraire culturel européen » des allées, dans le cadre du programme des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, ont été proposées pour signifier cet engagement.

Partager la page


Veille Paysages n°  
23 - Décembre 2023

## Exemples de relais en aval de nos actions (médias)

<https://www.lindependant.fr/2023/11/20/au-departement-accueille-un-colloque-international-sur-les-allees-darbres-11589863.php#>

Aude : le Département accueille un colloque international sur les allées d'arbres

L'Indépendant  
20.11.2023



Un colloque organisé par avec le conseil départemental de l'Aude et l'association "Allées-Avenues/Allées d'avenir". Independent - BOYER Claude

publié le 20/11/2023 à 10:58 - mis à jour à 11:08

Dries Chait

Le 2ème colloque international autour des allées d'arbres se tient jusqu'au mardi 21 novembre à l'hôtel du Département.

Ce dimanche 19 novembre s'est lancé le 2<sup>e</sup> colloque international sur les allées d'arbres, organisé par avec le conseil départemental de l'Aude et l'association "Allées-Avenues/Allées d'avenir". Il se tiendra jusqu'au mardi 21 novembre à l'hôtel du Département dans la préfecture audoise. Pologne, Royaume-Uni, Ukraine, Italie... des spécialistes d'environnement, de biodiversité, d'urbanisme, de gestion des risques ou encore de sécurité routière d'une douzaine de pays échangeront avec des élus et des citoyens.

A lire aussi : Aude : après avoir été rédigée et adoptée, la Charte de l'arbre est signée par de nombreux maires du territoire

Un événement qui s'inscrit pleinement dans la politique départementale visant à renforcer la place de l'arbre dans ses actions. La stratégie "Arbres et Paysages" fixe de nouvelles orientations en matière de transition écologique et définit un cadre pour harmoniser les pratiques d'entretien et de plantation sur tout le territoire. Rappelons que le 19 octobre dernier, une charte de l'arbre et du paysage a été adoptée. "Un texte visant à sensibiliser et à faire adhérer les collectivités à une meilleure prise en compte de l'arbre dans l'Aude. Ainsi, l'abatage sera considéré comme une mesure exceptionnelle de dernière extrémité, après que toutes les solutions alternatives aient été recherchées", détaille Sabine Caussinus, chargée au sein du conseil départemental de l'Aude du suivi et du pilotage de la stratégie "Arbres et paysages".

**Déclaration de Carcassonne**

Ce dimanche, le colloque a démarré par une visite de différents sites avec des allées. À l'image des communes de Montréal, Pennautier en passant par Fanjeux et Alzonne. Il se poursuivra sur deux jours par "une large réflexion" entre les différents intervenants qui entendent "apporter des éléments de connaissance et de réflexion" poursuit Sabine Caussinus.

Et enfin, mardi 21 novembre, l'adoption collective de la "déclaration de Carcassonne", un texte final et l'amorce d'un "itinéraire culturel européen" des allées, clôturera le colloque.

Vosges Matin -  
17.07.2023

## Tramptot Une belle performance artistique de Constance Fulda

Le week-end dernier, pour la quatrième fois, l'artiste peintre et plasticienne Constance Fulda a repris son travail d'empreintes qu'elle avait commencé en septembre 2020. « La performance artistique de Constance Fulda s'inscrit dans le projet d'Observatoire artistique de l'allée de Frères de Tramptot pour mettre en lumière au fil du temps, et de manière décalée, un élément du paysage qui peut nous paraître banal ou familier, mais qui est aussi un élément majeur du patrimoine culturel français », explique Chantal Pradines, spécialiste de l'histoire des allées d'arbres. Depuis 2020, Constance Fulda a révélé une image singulière des frères bordant la RD 427 entre Tramptot et Aillianville. L'œuvre, qui fait déjà plus de 78 m de long au total, sera complétée l'an prochain, pour être ensuite exposée. Cette année, Julie Ory, conteuse et violoncelliste, a charmé le public avec des histoires d'arbres devant une quarantaine de



Julie Ory au violoncelle et Constance Fulda continuant ses empreintes sur des frères.

curieux. Quant au travail d'Allées-Avenues/Allées d'avenir, il ne s'arrête pas là : l'association a publié sur son site un « Mémento pour la protection des allées d'arbres », outil pratique pour aider les communes, les professionnels et les particuliers à respecter la loi.

ENVIRONNEMENT ■ Un colloque international l'a martelé : les arbres d'alignement, c'est bon pour le moral

# Les bienfaits des voûtes de platanes

Entre haies et forêts, le rôle des arbres d'alignement pour le maintien de la biodiversité est méconnu. Au bord des routes ou en ville, ils représentent aussi un patrimoine culturel et paysager, tout en étant profitables à la « santé mentale ».

Julie n. Rojagno [julie.rojagno@up-magazine.com](mailto:julie.rojagno@up-magazine.com)

« La France n'est pas faite uniquement pour permettre aux Français de circuler en voiture, et, quelle que soit l'importance des problèmes de sécurité routière, cela ne doit pas aboutir à dénigrer son paysage. » Qui est donc l'écologiste radical auteur de ce propos subversif ?

Serait-ce Thomas Erard, le gendre du Groupe national de surveillance arboricole ? L'activité était encore suspendu en début d'automne sur platanes de la route Castres-Toulouse pour protester contre leur abattage et le lancement du chantier de l'autoroute A69.

Non, cette phrase est extraite d'une lettre d'un certain Georges Pompidou à son Premier ministre Jacques Chaban-Delmas,



DÉPARTEMENTALES, la France des routes tranquilles... et belles, grâce à ces frônes majestueuses arborées de fondations changeantes, comme ici dans le nord de la Creuse. PHOTO ROBERT BRISTET

et date de 1970. Pompidou, qui fut pourtant un grand dérouleur de rubans de bitume, aimait autant les arbres que la grisaille « modérée ».

Il argumente dans sa lettre contre la férocité administrative des « Ponts-et-Chaussées » qui recommandaient alors un

abattage massif dans un contexte de mortalité routière effroyable. La limitation de la vitesse, les contrôles d'alcoolémie, la ceinture de sécurité : toutes ces mesures ont été prises début des années 1970 et leur caractère décisif a couvert le rugissement des touffonneuses.

Cette semaine, des experts d'une douzaine de pays étaient réunis à Carcassonne (Aude). Ils ont pour ainsi dire réaffirmé le dogme de la « route qui pardonne », qui a justifié tant de « platanoïdes ». L'Hexagone compte heureusement quelques millions de survivants (toutes espèces confondues) au

bond de ses départementales. « Nous avons présenté à Carcassonne les données de sécurité routière objectives, qui montrent qu'il n'y a pas de corrélation entre le risque routier et la richesse en arbres d'alignement », martèle Chantal Pradines. Cette ingénieure diplômée de l'École Centrale est l'auteur d'un rapport sur les allées d'arbres, présenté en 2012 au Conseil de l'Europe.

Les allées protégées par la loi Cette mise en perspective internationale a été utile à la prise de conscience en France. Le lobbying de l'ONG Allées-Avenues, dont Chantal Pradines est la porte-parole, a permis d'insérer la protection des allées d'arbres et arbres d'alignement dans le code de l'Environnement en 2016 : ils constituent un patrimoine culturel et une source d'aménités, en plus de leur rôle pour la préservation de la biodiversité », affirme la loi.

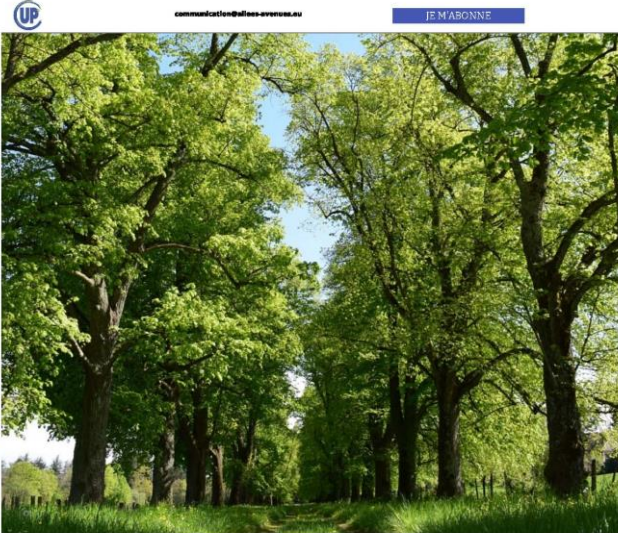
Spontanément, on s'inquiète d'abord du sort des forêts, voire de celui des haies. « Les allées d'arbres font partie de ces choses

dont on ne réalise pas quelles nous sont bénéfiques, sauf au moment où elles risquent d'être perdues », observe Chantal Pradines. Ce qui se vérifie dans les villes où des riverains montent au créneau devant des plans d'abattage de vieux arbres, souvent pour raison sanitaire. La beauté d'une route ou d'une colonnade, c'est bon pour le moral, assure Chantal Pradines : « La beauté des allées est bénéfique à la santé mentale. C'est une question de santé publique et le bien-être social fait partie des indicateurs retenus par l'Organisation mondiale de la santé ».

Les départements de Haute-Garonne, de l'Essonne ou la ville de Châlons-en-Champagne (Marne) prodigent ainsi du « respect » à leurs administrés en replantant massivement, souvent en « racocommodant » les linéaires ligneux décausés. À Carcassonne, des habitantes de Saraguro et de Liny (Urdonne), ont témoigné des vertus cicatrisantes des plantations d'arbres sur les sociétés dévastées. ■

UP 22.06.2023

Protection des allées d'arbres : comment faire respecter la loi - UP Magazine - <https://up-magazine.info/planete/biodiversite/117030-protection>



BIODIVERSITÉ

## Protection des allées d'arbres : comment faire respecter la loi

22 JUIN 2023 - PAR FABIENNE MARION

Les arbres sont aujourd'hui au cœur de toutes les revendications et de toutes les annonces de villes et de territoires vivables pour demain. Dans ce contexte, la France vient de publier le décret d'application de l'article L350-3 du code de l'environnement qui protège les allées d'arbres. Mais, pour être opérante, la réglementation doit être connue, comprise et appliquée. C'est pourquoi le Mémento publié par l'association Allées-Avenues/allées d'avenir (1) éclaire les textes réglementaires et propose une série de bonnes pratiques et de ressources utiles pour que, sur le terrain, tous les acteurs concernés puissent respecter et faire respecter la loi.

En 1552, Henri II ordonna, par lettres patentes, pour des raisons économiques et militaires « à tous les seigneurs hauts justiciers et tous manants et habitants des villes, villages et paroisses, de planter »

Document 1: Une protection spécifique pour un patrimoine particulier. Texte expliquant l'importance des allées d'arbres et les mesures de protection.


Document 2: Faire comprendre les enjeux de la protection et partager les bonnes pratiques. Texte proposant des conseils pour sensibiliser le public et améliorer les pratiques sur le terrain.

Document 3: Entre les textes et la réalité, un long chemin. Texte analysant les défis de la mise en œuvre de la réglementation et les actions nécessaires.

Document 4: Faire comprendre les enjeux de la protection et partager les bonnes pratiques. Texte proposant des conseils pour sensibiliser le public et améliorer les pratiques sur le terrain.

## Exemple de présentation générale (média)

Matériel et paysage n° 188.  
Décembre 2023



Lancement de la chaire SAGID+ avec les chercheurs Mauricio Camargo et Brunelle Marche, le 9 novembre au siège de Norem, à Ludres (54).

**FRÉDÉRIQUE MORIN, référente en gestion durable des dépendances vertes et bleues du service « entretien et exploitation de la route » des Côtes-d'Armor**, a expliqué sa problématique avec les retours d'expérience du département pour une gestion plus durable des bords de route. Son exposé a fait le lien avec le précédent, dans le sens où les actions et modes de gestion alternatifs mis en pratique dans les Côtes-d'Armor montrent que les bords de route, « *objets du quotidien* » selon Romain Reulier, constituent un formidable réservoir de biodiversité. Sans transiger sur la sécurité des usagers, plusieurs *modus operandi* ont été expérimentés en fonction des routes et des zones à entretenir. Le fauchage tardif en est un, et la gestion en damier un autre (alternance des zones de débroussaillage selon les années paires et impaires), en menant en parallèle un travail avec des naturalistes (suivi floristique et des papillons de jour, analyse de la structure de la végétation et abondance en araignées). Ces pratiques ont débuté en 2019. Elles ont permis de mener des observations et de générer des retours d'expérience. La communication à la fois vers les équipes d'entretien et auprès des élus décisionnaires a été intégrée dans le processus de travail. Le département a également mené des expérimentations et organisé des suivis dans la lutte contre les plantes exotiques envahissantes avec différentes méthodes pendant six ans. Un guide d'identification a ensuite été publié, lequel sera suivi par des manuels de gestion pour chaque plante. D'autres ouvrages ont complété le tableau, tels des guides techniques d'entretien des espaces végétalisés des bords de route ou encore des fossés et des bas-côtés routiers. « *Au vu des résultats, nous pouvons dire que la biodiversité*

*sur les bords de route est souvent plus riche que dans les prairies permanentes* », a expliqué Frédérique Morin.

**CHANTAL PRADINES, de l'association Allées-Avenues Allées d'avenir**, a ouvert un autre regard en faisant explorer les alignements d'arbres d'hier et d'aujourd'hui. Elle a non seulement rappelé leur caractère patrimonial, exemples à l'appui, mais a également réussi à prendre en compte dans son exposé les bénéfices psychologiques, sociaux et environnementaux des allées d'arbres des voies de circulation (routes de campagne, voies publiques en ville, voies navigables, pistes, allées privées...). Leur présence est attestée dans des sources documentaires qui remontent au XV<sup>e</sup> siècle en Europe. Les allées cathédrale dans le département de l'Eure datent du XVIII<sup>e</sup> siècle. Chantal Pradines a également mis en avant les allées mémorielles plantées après les guerres (la Seconde Guerre mondiale, notamment), en France et dans différents pays. Entre leurs dimensions utiles (protection contre la chaleur, services écosystémiques et refuge de biodiversité, effet positif sur le comportement routier) et agréables (beauté, culture, portée civilisationnelle), les allées d'arbres françaises bénéficient enfin d'une protection reconnue, encadrée par l'article L350-3 du Code de l'environnement adopté en 2016.

<sup>10</sup> *Dépendances routières et transferts hydrosédimentaires 2022-2023.*

**Pour en apprendre plus sur l'association et ses rencontres nationales ou internationales sur les allées d'arbres : [www.allees-avenues.eu](http://www.allees-avenues.eu)**